



100 FCFA

www.adiac-congo.com

N°1819 LUNDI 9 SEPTEMBRE 2013

INTERVENTION MILITAIRE EN SYRIE

Les grandes puissances se heurtent aux forces émergentes

Les partisans d'une frappe immédiate menée par les présidents américain, Barack Obama, et français, François Hollande, se sont heurtés, lors du sommet de G20 à Saint-Petersburg, à une résistance des dirigeants russe et chinois. La contradiction autour de la situation en Syrie est la preuve que le temps n'est plus à la domination des puissances occidentales à décider seules du sort des autres comme cela fut le cas pour les guerres d'Irak, d'Afghanistan ou en Libye.

Au sommet du G20, les puissances émergentes (Brésil, Afrique du Sud, Russie et l'Inde) ont ainsi démontré à la face du monde combien leur voix compte désormais dans le nouvel ordre mondial.

Page 9

Procès du 4 mars

Le verdict attendu aujourd'hui

Après un mois d'audition des accusés et des plaidoiries d'avocats de la défense, des victimes et de la partie civile, le procès sur l'Affaire dite du 4 mars connaîtra son dénouement ce lundi. Ce verdict est déterminant au regard des positions des uns et des autres. Il est surtout attendu par le peuple curieux de savoir si ce procès aura permis de faire la lumière sur cette catastrophe qui a endeuillé des centaines de familles, rendu invalides des centaines de Congolais et fabriqué des milliers de sans-abri.

En attendant, les trente-deux accusés ont tous déclaré se soumettre à la sagesse de la Cour et leur entière confiance en la justice congolaise. Chacun attend désormais de connaître son sort même si la défense a plaidé pour leur acquittement, faute de preuves. « *Il n'y a pas de décision de justice qui fasse l'unanimité, car certains seront satisfaits du verdict et d'autres non* », a déclaré samedi le procureur près la Cour d'appel, Corneille Moukala-Moukoko, rendant ses dernières conclusions.

Page 3



Les membres de la Cour

À nos lecteurs

Il y a un an nous mettions en route, dans nos ateliers de MPila, une rotative qui permettrait d'accroître simultanément le nombre de pages et le nombre d'exemplaires des *Dépêches de Brazzaville* que nous imprimons chaque nuit. Avec le succès que l'on sait puisqu'au cours de ces douze mois le nombre de nos lecteurs a été multiplié par cinq, atteignant le chiffre de 15.000 exemplaires vendus tous les jours.

Afin de permettre l'entretien des machines et d'asseoir sur des bases plus solides l'approvisionnement de notre imprimerie en papier journal nous suspendons pendant quelques jours le tirage du quotidien sur cette rotative. Ce qui explique le changement de forme que vous, lecteurs, observez aujourd'hui.

Mais soyez rassurés : dans quelques jours vous retrouverez le journal imprimé en quadrichromie que vous aimez et les aménagements que nous aurons effectués sur le plan technique permettront aux *Dépêches de Brazzaville* de séduire de nouveaux lecteurs ici et ailleurs.

La direction

Zones économiques spéciales

La Chine apprécie les études de faisabilité



Le ministre Alain akoula Atipault, au centre, lors de la réunion avec des experts chinois. (© DR)

En attendant la mise en œuvre effective des Zones économiques spéciales (ZES) dans les départements de la Cuvette et du Kouilou, une délégation chinoise procède à l'étude des terrains choisis par les autorités congolaises et les experts singapouriens, partenaires de ce projet.

L'arrivée des experts chinois fait suite au mémorandum signé entre le Congo et la Chine en vue de la création d'une société à capitaux mixtes nécessaire pour créer une entreprise sino-congolaise.

« *Nous sommes venus pour faire avancer les Zones économiques spéciales. Nous allons développer ce*

projet exactement comme nous l'avons fait dans notre pays et dans quelques jours nous irons étudier ensemble les terrains d'Oyo et de Pointe-Noire », a déclaré le chef de la délégation, Gu Baohua, reçu par le ministre Alain Akouala Atipault en charge des ZES.

Page 2

MANIFESTATION

La préfecture de Brazzaville interdit la marche du CPR contre la justice française

Annoncée pour le 7 septembre, la marche de protestation contre l'immixtion de la France dans les affaires intérieures du Congo a été interdite par la préfecture de Brazzaville.

La marche était une initiative du Club perspectives et réalités (CPR) présidé par le député Heydevert Mouagni. Elle devait partir du rond-point Mougali, dans le 4^e arrondissement de la capitale, pour la résidence de l'ambassade de France au Congo où un mémorandum devait être déposé à l'attention des autorités françaises.

Selon son initiateur, cet acte n'avait aucune intention d'inciter les Congolais à un comportement antifrçais. La marche visait à faire valoir la souveraineté du peuple congolais vis-à-vis de son ancienne colonie.

Page 2

ÉDITORIAL

Salvador de Bahia

Page 2

ÉDITORIAL

Salvador de Bahia

C'est donc aujourd'hui, sur l'autre rive de l'Atlantique, à Salvador de Bahia précisément, que sera inaugurée l'exposition kiébé-kiébé, cet extraordinaire ensemble de masques, de robes, de tambours et d'objets divers qui accompagne la danse initiatique pratiquée dans les villages de la Cuvette depuis des temps immémoriaux. Unique au monde et rassemblée patiemment, pièce par pièce, pendant une décennie partout où se pratique cette danse, la collection projetée du Congo l'image d'un pays qui respecte ses traditions, protège son Histoire, ne sombre pas comme tant d'autres dans le déni du passé. Elle est donc profondément humaine.

Mais elle porte aussi un autre message qu'il convient de méditer: celui de la prééminence de l'esprit dans le monde très matérialiste qui est le nôtre. Car la danse kiébé-kiébé, danse d'initiés, nous rappelle que l'homme ne peut se dissocier de la nature, qu'au-delà de sa personne et même s'il s'efforce d'imposer sa loi à tous les êtres vivants, il n'est qu'un élément parmi d'autres d'un univers infiniment complexe dont il ne peut se dissocier et que, par conséquent, il doit se faire humble en respectant les forces qui le dépassent.

Ce n'est évidemment pas un hasard si la ville de Salvador de Bahia, au Brésil, a été choisie par le Musée-Galerie Congo pour accueillir cette première exposition. Située comme le Congo à proximité de l'Équateur, mais en face d'elle, à la pointe de l'Amérique latine, son port fut pendant des siècles le lieu d'arrivée provisoire des navires de la traite négrière. Elle est donc intimement liée à l'Histoire du Bassin du Congo et, même si cette Histoire fut tragique, elle a gardé avec nous des liens étroits qui, le temps aidant, sont devenus amicaux, fraternels. Qu'elle soit aujourd'hui le lieu où se dévoile aux yeux du monde l'un des joyaux de la tradition africaine est une revanche sur le passé qui ne saurait laisser personne indifférent.

Est-il nécessaire d'ajouter à ce qui précède que le lien artistique et culturel qui se noue ainsi entre les deux rives de l'Océan n'est pas près de se défaire ? À des échanges économiques qui ne cessent de croître, il ajoute une dimension culturelle dont on mesurera très vite l'importance.

Les Dépêches de Brazzaville

VIE DES PARTIS

Interdiction de la marche pacifique contre les autorités françaises

Le Club Perspectives et Réalités (CPR) présidé par le député Heydevert Mouagni avait annoncé le 30 août, au cours d'un point de presse, l'organisation d'une marche pacifique le samedi 7 septembre.

Elle devait partir du rond-point Moun-gali, dans le quatrième arrondissement de Brazzaville, pour aller jusqu'au siège de l'ambassade de France au Congo, où le CPR devait déposer un mémorandum dénonçant l'immixtion de la France dans les affaires intérieures du Congo.

Cette action a été interdite par la préfecture de Brazzaville qui, dans une correspondance adressée au CPR, l'a exhorté à privilégier la voie diplomatique et juridique. Au cours d'une rencontre avec la presse le 5 septembre, dès réception de la correspondance du préfet de la ville de Brazzaville, le président du CPR s'est justifié en ces termes : « Il convient de rappeler que nous n'avons ni arrière-pensée ni l'idée d'une incitation antifrançaise. Notre

seule motivation est de faire valoir notre souveraineté. » Par ailleurs, il a évoqué l'excellence des relations séculaires qui unissent la France et le Congo. « Il ne me serait pas aisé de revoir les pages de notre histoire communes avec la France. Nous ne saurions récuser notre passé, puisque nous ne pourrions changer notre histoire commune. Notre souhait le plus ardent est et restera toujours l'entretien de bonnes relations de coopération avec la France dans tous les domaines et dans le strict respect de la souveraineté de nos deux États », a expliqué Heydevert Mouagni. En outre, le conférencier a relevé que par respect des institutions qui régissent la République du Congo, le CPR s'était incliné devant la décision du préfet de Brazzaville, nonobstant le fait que ses militants attendaient fiévreusement cette marche pacifique de protestation contre les pratiques néocolonialistes de la justice française.

Le député Heydevert Mouagni a mis à profit cette occasion pour lancer un ap-

pel à l'endroit des Congolais pour se joindre à son parti en vue de mener une action concertée, étant donné, a-t-il insisté, qu'un mouvement isolé est souvent inefficace. « Une action groupée aujourd'hui et demain pourra nous faire gagner en termes de crédibilité et d'efficacité en créant ainsi une dynamique adhésion de la masse à notre opération », a-t-il conclu.

Rappelons que cette réaction du CPR est motivée par deux affaires qui font actualité. La première est le rebondissement de l'affaire dite des « disparus du Beach de Brazzaville », pour laquelle le général Norbert Dabira, de passage à Paris pour la Chine, a été interpellée par la justice française, au mépris du principe de l'autorité de la chose jugée attachée à l'arrêt de la Cour criminelle d'août 2005. La seconde est le harcèlement dont sont victimes, de la part de la justice française, le chef de l'État congolais, Denis Sassou N'Guesso, et sa famille pour une supposée affaire de biens mal acquis.

Roger Ngombé

ZONES ÉCONOMIQUES SPÉCIALES

Les experts chinois évaluent les études de faisabilité

Afin de mettre en place une société qui développerait les Zones économiques spéciales au Congo, une délégation d'experts chinois séjournera au Congo. Dans ce sens, ils devront apprécier les données techniques fournies par des études de faisabilité.

Ces études avaient été menées par des experts singapouriens depuis 2008, dans les départements de Brazzaville, Pointe-Noire, Oyo-Ollombo et Ouesso. « Nous sommes venus pour faire avancer les zones économiques spéciales. Nous allons développer ce projet exactement comme nous l'avons fait dans notre pays. Dans quelques jours,

nous irons étudier ensemble les terrains d'Oyo et de Pointe-Noire et j'ai confiance que le ministre a déjà très bien préparé le terrain », a déclaré le chef de cette délégation, Gu Baohua, à l'issue de l'entretien qu'ils ont eu le 5 septembre à Brazzaville avec le ministre à la présidence chargé des Zones économiques spéciales, Alain Akouala-Atipault. Ce dernier estime, par ailleurs, que leurs expériences seraient bénéfiques pour concrétiser ce projet commun aux deux chefs d'État.

La visite de travail de ces experts chinois fait suite au mémorandum que le gouvernement congolais a signé avec la Chine. Cet accord prévoit, compte

tenu de l'évolution des études de faisabilité arrivées à termes, de mettre en place une société à capitaux mixtes nécessaire pour créer une entreprise sino-congolaise.

Notons qu'en dehors de la Chine qui a signé des accords économiques avec le Congo, bien d'autres entreprises étrangères souhaitent s'installer dans le pays. C'est le cas de la Corée du Sud qui, dans la perspective de la relance de sa coopération avec le Congo, avait récemment envoyé son émissaire pour des entretiens respectivement avec le ministre des Affaires étrangères et celui des Zones économiques spéciales.

Lopelle Mboussa-Gassia

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

Comité de direction

Emmanuel Mbengue, Émile Gankama, Lydie Pongault, Bénédicte de Capèle, Ange Pongault, Charles Zodiolo, Gérard Ebami-Sala, Philippe Garcia.

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout
Secrétaire des rédactions adjoint :
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodiolo, Clotilde Ibara, Norbert Biembédi

Rédaction de Brazzaville

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nounouga
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service)
Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisele Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service),

Jean Jacques Koumba, Josiane Mambou Loukoulou
Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service) ; Lopelle Mboussa Gassia, Firmin Oyé

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya

Service Enquête : Quentin Loubou (chef de service), Rock Ngassakys

Chronique littéraire : Meryll Mezath (chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta

Rédaction de Pointe-Noire

Rédacteur en chef : Faustin Akono

Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara

Commercial : Méline Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat :

Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

Rédaction de Kinshasa

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Coordonateur : Jules Tambwe Itagali

Politique : Alain Desso
Économie : Laurent Essolomwa

Société : Lucien Dianzenza
Sports : Martin Enyimo

Service commercial : Adrienne Londole
Bureau de Kinshasa : 20, avenue de la paix Gombe - Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

Maquette : Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okasso

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Responsable coordination et communication :

Rose-Marie Bouboutou
Directrice du Développement : Carole Moine

Rédaction de Paris

Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma
Comptabilité : Marie Mendy

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault

Secrétariat : Armelle Mounzeo

Chef de service : Abira Kiobi

Suivi des fournisseurs : Farel Mboko

Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso

Personnel et paie : Martial Mombongo

Stocks : Arcade Bikondi

Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodiolo

Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna,

Mildred Moukenga

Commercial Pointe-Noire : Méline Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia

Assistante de direction : Sylvia Addhas

Diffusion de Brazzaville : Guyche Motsignat,

Brice Tsébé, Irin Mauakani

Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé Ngono

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service),

Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi,

Mbenguet Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengue

Assistante : Dina Dorcas Tsoumou

Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola

Service pré-presses et contrôle de qualité :

Eudes Banzouzi (chef de service)

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault

Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispian

Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali

84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers

(Mpila), Brazzaville - République du Congo

Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta, Astrid Balimba

LIBRAIRIE-GALERIE CONGO PARIS

Directrice : Bénédicte de Capèle

Responsable achats, logistique : Béatrice Ysnel

Responsable animation : Marie-Alfred Ngoma

Assistante : Laura Ikambi

23, rue Vaneau - 75007 Paris - France

Tél. : (+33) 1 40 62 72 80

www.lagalericongoco.com

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale

www.lesdepêchesdebrazzaville.com

Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,

immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville,

République du Congo

Tél. : (+242)05 532.01.09

Président : Jean-Paul Pigasse

Directrice générale : Bénédicte de Capèle

Secrétaire général : Ange Pongault

Bureau de Paris (France)

38 rue Vaneau 75007 Paris

Tél. : (+33) 1 45 51 09 80

BEPC 2013

39 731 candidats admis

Les résultats publiés le 5 septembre montrent une légère régression par rapport à l'année dernière : 49,94 % de réussite contre 47,65 % (soit une baisse de 2,29 %).

Sur les 83 378 candidats qui se sont présentés au Brevet d'études du premier cycle (BEPC) à la session de juillet 2013, seul 39 731 ont été déclarés admis. Selon les statistiques des départements publiées par la direction des Examens et concours (DEC), Luanda-Cabinda, en Angola, est sorti en première position avec un taux de réussite de 100%. Le Kouilou arrive en deuxième position avec un pourcentage de 67,29 %, suivi de la Cuvette (66,72 %) et du Niari

(60,67%). Au milieu du tableau, on trouve la Sangha (5e avec 56,55%), les Plateaux (6e avec 52,55 %), le Pool (7e avec 47,72 %) et la Bouenza (8e avec 47,61%).

Avec respectivement 45,73% et 45,12%, les départements de Pointe-Noire et de Brazzaville sont classés 9e et 10e. Arrivée en 13e position, la Cuvette-Ouest ferme la marche avec 41,60 %, derrière la Lékoumou (42,72%) et la Likouala (43,74 %).

S'agissant des établissements, le CEG de Kimba (département du Pool) et l'École militaire préparatoire Général-Leclerc (Brazzaville) ont réalisé un sans-faute avec 100 % de réussite. Ils sont suivis par le CEG de la Liberté à Talangaï (67,73

%). Avec un taux de réussite de 11,57 % seulement, le CEG Dominique-Batekolo (Makélékélé, premier arrondissement de Brazzaville) est le bon dernier du pays. Comparativement à 2012-2013, les résultats de cette année sont en légère baisse. Mais ils sont jugés honorables par la DEC au regard des perturbations survenues pendant l'année scolaire, avec les deux mois de grève des enseignements. « *Ce sont les efforts des élèves, leur persévérance et leur engagement qui ont permis de sauver l'école et de garder le cap depuis 2012* », a reconnu le directeur de la DEC, Jean-Pierre Mbenga, indiquant que la moyenne d'admission requise était de 10,20 %.

Parfait Wilfried Douniama

CENTRE D'ÉTUDES STRATÉGIQUES DE L'AFRIQUE

Des questions de sécurité au Congo au centre d'un symposium

Trouver des solutions aux questions de sécurité, de défense et de stratégie qui se posent à tous avec acuité constitue une préoccupation majeure pour le Centre d'études stratégiques de l'Afrique (Césa) de Washington qui en fait un cheval de bataille.

C'est dans cette optique que s'est ouvert, le 6 septembre à Brazzaville, un symposium thématique. Organisée par l'Amicale congolaise du centre d'études stratégiques de l'Afrique (Amicocésa), avec le concours du Césa Washington et de l'ambassade des États-Unis au Congo, cette rencontre a permis aux participants issus des couches de la société congolaise les plus impliquées dans les

questions de sécurité de parler et d'échanger sur les questions d'intérêt commun.

« *Ce symposium se tient sur le thème très important de la sécurité nationale, que nous avons choisi. Ce que nous souhaitons pour ce symposium, c'est que les débats qui vont s'ouvrir nous permettent de mettre en place les éléments qui pourraient nous aider à participer concrètement à la révision de la stratégie de sécurité nationale* », a déclaré le président de l'Amicocésa, Gabriel Nzambila. « *C'est dans ce contexte que je suis convaincue que ce symposium revêt toute son importance. D'autant plus qu'au sein du gouvernement américain, le Césa est*

une institution unique en son genre. Elle a été instituée depuis 1999 pour soutenir les politiques de sécurité étrangères américaines en renforçant les capacités stratégiques et régionales des États africains », a précisé la chargée d'Affaires de l'ambassade des États-Unis au Congo, E. Strother Murray.

« *Ce soutien s'oriente également vers l'identification des défis de défense et de sécurité en vue de trouver des solutions qui promeuvent la coopération civilo-militaire tout en respectant les valeurs démocratiques et les droits de l'homme* », a-t-elle conclu.

Guillaume Ondzé

PROCÈS DU 4 MARS

Verdict ce lundi 9 septembre

La phase des répliques du vendredi 6 septembre a permis aux avocats des victimes, de l'État et des accusés de s'exprimer sur certains points avant la mise en délibéré de cette affaire. Après plus de trois heures de débats, toutes les parties ont maintenu leur position.

Dix minutes ont été accordées à chacun des dix-sept avocats pour la prise de la parole et la défense des clients. Les avocats de la défense se sont réjouis du réquisitoire du procureur, d'autres ont demandé à la Cour d'acquitter leurs clients en l'absence de preuves. Au cours de cette séance, le procureur général près la Cour d'appel de Brazzaville, Corneille Moukala-Moukoko, a donné ses dernières conclusions, maintenant ses propositions du 29 août : « *J'assume et j'assumerai toujours mes conclusions. Je n'ai pas besoin de gloire. À présent, je comprends ce qui se passe et on ne peut pas condamner des innocents, car c'est un procès grave et douloureux. J'en garderai de merveilleux souvenirs. Quel beau procès ! Au début du procès, Me Delbar m'a dit qu'on allait ferrailer, mais on ne ferraille pas quand les choses sont bien faites. C'est le procès des 296 personnes ayant trouvé la mort lors de ce drame, des sans-abri, et des invalides. Il n'y a pas de décision de justice qui fasse l'unanimité, car certains seront satisfaits du verdict, d'autres non.* »

Les avocats de la défense n'approuvent pas la condamnation sans

Corneille Moukala-Moukoko : « Quel beau procès ! Au début du procès, Me Delbar m'a dit qu'on allait ferrailer, mais on ne ferraille pas quand les choses sont bien faites. C'est le procès des 296 personnes ayant trouvé la mort lors de ce drame, des sans-abri, et des invalides. Il n'y a pas de décision de justice qui fasse l'unanimité, car certains seront satisfaits du verdict, d'autres non »

preuve recommandée par la partie civile. Pour eux, ce procès a été mené conformément à la loi. Ils ont, à cet effet, exhorté le président de la Cour criminelle, Mathurin Bayi, à dire le droit, de ne pas faire la volonté des hommes, car selon eux, on ne peut parler d'intime conviction sans faire le droit.

Au terme des débats, les accusés ont déclaré qu'ils se soumettaient à la sagesse de la Cour, et avaient entièrement confiance en la justice congolaise. Après un mois d'auditions, de confrontations et de débats, l'origine de l'incendie reste un mystère, faute de techniciens capables de mener une enquête sérieuse. Malgré la volonté de la Cour de rechercher la vérité, aucun des trente-deux accusés ne s'est déclaré coupable des faits qui lui ont été reprochés.

C'est dans ces conditions qu'est attendu le verdict de la Cour criminelle qui se prononcera, ce lundi 9 septembre, selon son intime conviction. Ce moment tant attendu par un peuple meurtri déterminera si réellement ce procès a été équitable, comme l'avait promis le procureur général à l'ouverture de la session criminelle.

Josiane Mambou-Loukoula

LE FAIT DU JOUR

4 mars : il restera la facture sociale

Après cinq semaines d'audiences, le procès sur la tragédie du 4 mars va rendre son verdict. L'attente a été longue puisqu'il a fallu, en tout, une année et demie pour que la procédure judiciaire connaisse son épilogue. Que retenir du déroulé de cette affaire qui a mobilisé l'attention de l'opinion congolaise depuis son éclatement en 2012 ?

Par-delà les délibérations sur les chefs d'accusation que la justice a passés en revue durant ces assises, les Congolais retiendront une chose : à quelque niveau de responsabilité où l'on se trouve, chacun devrait remplir sa tâche avec responsabilité et esprit de suite, en gardant en tête qu'une négligence, même bénigne, qu'un détail chaque fois oublié, peuvent se muer en délits d'habitude et avoir pour effet, à

la longue, de provoquer des ravages de l'ampleur d'un tsunami.

Tout au long du procès, d'après les déclarations des uns et des autres, il a été noté cette sorte d'accumulation d'insouciances notoires, d'oublis coupables, d'amalgames incompréhensibles et de laisser-faire plus ou moins avisés. Il est ressorti qu'en terme de chaîne de décisions les maillons de celle qui devait prévenir l'apocalypse de l'autre dimanche, il y a un an, furent pour l'essentiel rouillés, sinon rompus.

Rappelons-nous le cri de scène des Super Boboto « SBB », un orchestre très en vue dans les années 1970-80 : « *Ébonga ébonga tè, toujours meilleur* ». Traduire : « *Que cela marche ou pas nous sommes toujours les meilleurs* ». Presque la voie ouverte à

l'incurie et Dieu seul sait si plusieurs administrations, à travers le pays, ne vivent pas au rythme du « *Ébonga, ébonga tè...* ». Les résultats peuvent, hélas, être catastrophiques !

Par ailleurs, la justice s'appretant à dire son mot, suivra celui de la société, tout naturellement au sujet de cette facture sociale qui succède à la fracture des corps et des vies créée par la tragédie. L'État congolais avait évidemment pris les choses en main dès le départ. Avec l'appui de partenaires extérieurs venus à son secours, il est parvenu à apporter de l'aide aux victimes, à soulager les familles éplorées, à s'occuper de ceux ou de celles qui furent arrachés à l'affection des leurs. Il a encore de nombreux défis à relever au regard des attentes des sinistrés et de l'immensité de la tâche.

Dans son message sur l'état de la Nation, le 12 août dernier, le Président de la République, Denis Sassou N'Guesso, appelait au dialogue avec ces compatriotes pris dans les tourments du drame de Mpila. Il est indispensable que les équipes chargées de conduire ces concertations se mettent au travail ; qu'elles saisissent cette opportunité pour ouvrir, avec les hommes et les femmes concernés, un débat qui leur apportera la solution voulue, mais une solution concertée ; qu'à leur tour, ces derniers ne rejettent pas sans ménagement la demande de dialogue formulée par les pouvoirs publics. C'est à ce prix que les cœurs endoloris, qui peuvent à tout moment céder au désespoir, et même au chantage, trouveront l'apaisement.

Gankama N'Siah

INSERTION LÉGALE D'UN AVIS DE VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES D'IMMEUBLE AU PLUS OFFRANT ET DERNIER ENCHERISSEUR

La Banque Congolaise de l'Habitat (BCH), société anonyme au capital de 5.000.000.000 Francs CFA dont le siège social est sis Avenue Amilcar Centre-Ville Brazzaville, immatriculée au RCCM N°BZV-CGO-07-B 744, poursuites et diligences de son Directeur Général, Monsieur FADHEL GUIZANI, domicilié en cette qualité au siège de la banque;

Et ayant pour Conseils:

1- Le Cabinet d'Avocats BRUDEY-ONDZIEL GNELENGA-LOCKO domicilié 46, Avenue William GUYNET, Galerie Marchande de l'ARC 1er étage, Centre ville BP.2041, Tél/Fax: (242) 22 281 34 42 Brazzaville République du Congo;

2- Et le Cabinet d'Avocats Yolande NGO MINYOGOG, Avocat au Barreau du Cameroun à Yaoundé, Cabinet sis derrière immeuble ancien FONADER, Tél. 22 22 83 65 / Fax. : 22 23 40 63, BP 20501, email : cabyolandengo@yahoo.fr

Faisant élection de domicile au Cabinet BRUDEY -ONDZIEL GNELENGA -LOCKO

ANNONCE

Qu'il sera procédé le 28 septembre 2013 à 10 heures précises par-devant Maître Henriette Lucie GALIBA, Notaire à Brazzaville, Etude sise, 03, Boulevard Denis SASSOU NGUESSO ex Avenue ANTONETTI, Marché du Plateau, centre-ville Brazzaville à la vente sur saisie immobilière au plus offrant et dernier enchérisseur de l'immeuble appartenant à la Société Congolaise Immobilière YOKA Bernard en abrégée SCIYB, société anonyme immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de Brazzaville sous le numéro RCCM/CG/BZV/07-B-579, ayant son siège social au 115 Avenue des Trois Martyrs Mougali Brazzaville BP 14.040, représentée par son Président Directeur général, Monsieur SOUMANA YOKA Bernard, domicilié en cette qualité au siège social de la société et objet du Titre Foncier numéro 4.410 de la Commune de Brazzaville et dont la désignation de l'immeuble suit :

DÉSIGNATION DE L'IMMEUBLE

Un immeuble urbain bâti en R+7 situé au rond-point de la Coupole centre-ville à Brazzaville cadastré Section Q, formant la parcelle numéro 49, d'une superficie de 1994m², objet du Titre Foncier numéro 4.410 de la Commune de Brazzaville, Préfecture du Pool et limité ainsi qu'il suit:

- Au Nord-Est par le Boulevard Denis SASSOU NGUESSO Ex Avenue Paul DOUMER,
- Au Sud par la rivière Mfoa,
- A l'Est par la rue A. FONDERE,
- A l'Ouest par la rivière Mfoa,

Tel que cet immeuble existe, s'étend et se comporte avec ses droits, aisances et dépendances sans aucune exception ni réserve, ensembles tous immeubles par destination, toutes constructions et installations actuellement existantes, lors même qu'elles seraient omises dans la désignation qui précède et toutes les améliorations et constructions nouvelles qui

pourraient y être faite par la suite;

MISE À PRIX

L'adjudication aura lieu aux clauses, charges et conditions contenues dans le cahier des charges déposé à l'Etude de Maître Henriette Lucie GALIBA, Notaire à l'adresse indiquée ci-dessus et au Greffe du Tribunal de Grande Instance de Brazzaville, le 11 Juillet 2013;

La mise à prix est fixée à: Neuf Milliards Cinq Cent Millions (9.500.000.000) Francs CFA;

MODE DES ENCHÈRES

Le montant de l'enchère est fixé à la somme de Deux Cent Cinquante Millions (250.000.000) Francs CFA. Les enchères seront portées de vive voix et on ne constatera que la dernière ;

Outre les charges, frais de justice, clauses et conditions énoncées au cahier des charges, les enchères seront reçues sur la mise à prix ci-dessus ;

Nul ne sera admis à porter des enchères que s'il a déposé entre les mains du Notaire, au plus tard, trois (3) jours au moins avant la date d'adjudication, une consignation de Cinquante Millions (50.000.000) Francs CFA;

EN VERTU

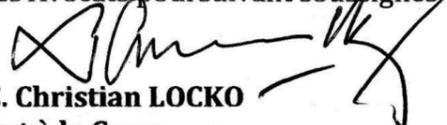
- De la grosse de la convention de crédit avec affectation hypothécaire dressée à Brazzaville le 2 novembre 2009 (répertoire n°168/2009), par Maître Henriette Lucie GALIBA, Notaire à Brazzaville ;

- Du Commandement de payer du Ministère de Maîtres Ange Pépin POSSENNE et Jean Ignace MASSAMBA, Huissiers de Justice Commissaires-Priseurs associés près la Cour d'Appel de Brazzaville en date du 27 Mai 2013, enregistré, valant saisie à partir de la date de publication effectuée à la Direction de l'enregistrement et de la fiscalité foncière et domaniale le 18 Juin 2013;

- Du cahier des charges rédigé par les Cabinets d'Avocats BRUDEY-ONDZIEL GNELENGA-LOCKO et le Cabinet d'Avocats Yolande NGO MINYOGOG, et déposé au Greffe du Tribunal de Grande Instance de Brazzaville, le 11 Juillet 2013 sous le numéro 5 du registre dudit greffe;

Fait et rédigée à Brazzaville le 30 Août 2013

Par les Avocats poursuivant sous-signés,


Me E. Christian LOCKO
Avocat à la Cour

SANTÉ PUBLIQUE

Abraham Ibela visite la clinique municipale Albert-Leyono

Le nouveau secrétaire général de la mairie centrale de Brazzaville, Abraham Ibela, s'est rendu le 6 septembre à la clinique municipale Albert-Leyono, située dans le cinquième arrondissement, pour constater l'état de la structure, mais aussi pour écouter les doléances du personnel.

Au cours de cette visite, Abraham Ibela a d'abord eu une séance de travail avec les responsables de l'établissement qui ont dressé l'état des lieux de la clinique avant de passer à la visite de l'ensemble des services composant la clinique. « *Après ma prise de fonction le 29 mai 2013, j'ai eu un temps d'observation, le temps de prendre contact avec les documents et les dossiers. Maintenant il est temps d'être sur le terrain pour voir ce que j'ai lu dans les documents laissés par mon prédécesseur* », a déclaré le nouveau secrétaire général. « *Je suis venu m'imprégner de la réalité de cette clinique. C'est une belle structure, et elle est utile aux citoyens de Brazzaville* », a-t-il poursuivi. Abraham Ibela a d'autre part fait savoir qu'il y avait quelques problèmes qu'il comptait résoudre et que ce qui dépassait son entendement devait être soumis à la hiérarchie.

La clinique municipale, ont fait savoir les responsables de l'établissement, compte aujourd'hui

41 lits, capacité extensible en fonction des besoins, avec deux types d'entrée pour les patients que sont le service des urgences et le service des consultations externes. Elle propose trois grands services, que sont les services de médecine, de chirurgie



Abraham Ibela visitant la clinique municipale Albert-Leyono

et de pédiatrie pour ce qui est de la filière purement médicale, et les services de gynécologie-obstétrique. De plus, elle compte des services annexes techniques, à savoir le laboratoire, le service de radiologie, le service d'hygiène hospitalière, ainsi que la pharmacie.

Les problèmes évoqués se situent à trois niveaux. D'abord au plan humain, où il se pose le problème de formation du personnel. À ce sujet, plusieurs médecins sont en formation aussi bien à l'étranger qu'au pays. « *La formation est essentielle pour un hôpital. C'est une des activités importantes de la structure et il faut qu'elle se poursuive* », ont déclaré les responsables. Au plan

des soins, la clinique municipale tend à devenir une clinique de spécialités, parce que la plupart des médecins sont des spécialistes, il n'y a que deux généralistes. Elle fait également appel à des prestataires. Un autre problème est celui de la vétusté du

matériel. Ici, ont rappelé les responsables, il faut procéder au remplacement de bon nombre de matériels, refaire le service de stomatologie, de cardiologie, de chirurgie, rééquiper le service de réanimation, résoudre les problèmes d'électricité et d'eau, et certains bâtiments doivent être refaits.

La clinique Albert-Leyono compte 117 agents, dont 141 agents de santé, parmi lesquels sages-femmes et infirmiers ; 76 agents, personnel d'appui technique et administratifs. Le personnel a également évoqué le problème des primes des agents de santé qui rencontrent des difficultés dans leur paiement.

Jean-Jacques Koubemba

PANDÉMIE DU SIDA

Une préoccupation des communautaires

Les membres des organisations de lutte contre le VIH-sida, le personnel de santé et des hôpitaux des départements du Congo ont échangé, les 3 et 4 septembre dans la salle de conférence de SIL Congo, sur l'implication des communautaires dans l'élimination de la transmission du VIH de la mère à l'enfant (ETME).

La rencontre avait pour objectif de partager les expériences d'ETME communautaire réalisées dans les départements de la Cuvette, la Bouenza et la Lékoumou et de discuter d'une stratégie d'élimination de transmission de la mère à l'enfant communautaire adaptée aux réalités de l'intérieur du pays ainsi que renforcer le mécanisme de suivi des projets de celui-ci. Clôturée par la présidente de l'association Femme Plus du Congo, Blandine Sita, elle s'inscrivait dans le cadre du projet des organisations Azur Développement et de Femmes Plus du Congo que dirige Sylvie Niombo dans leur programme de mise en œuvre de lutte contre le VIH-sida dans ces départements. Leurs activités incluent la prévention contre le VIH, l'élimination de la transmission du VIH de la mère à l'enfant, la prise en charge psychosociale des femmes vivant avec le VIH-sida, la sensibilisation à la loi sur le VIH ainsi que l'appui à travers un fonds de microcrédit. Pendant deux jours, plusieurs communications ont été données, et les discussions ont porté sur les forces et faiblesses, les leçons à tirer de ces expériences, les expériences de collaboration entre les associations et les unités de lutte contre le sida dans les hôpitaux avec le suivi de patients séropositifs. Parmi les communications figurent, la prévention primaire, la prévention des grossesses non désirées chez les

filles et femmes séropositives ainsi que la prise en charge médicale de la femme enceinte séropositive et de son partenaire. Dans son mot de clôture, Blandine Sita a exhorté ses membres à être déterminés dans la lutte contre la transmission du VIH de la mère à l'enfant. Selon elle, cet atelier a permis de bénéficier des expériences des autres associations, ce qui permettra de pérenniser leur action de lutte en vue d'atteindre l'objectif zéro contamination d'ici 2015.

Pour la chargée de la prévention nationale de lutte contre la prévention de la transmission du VIH de la mère à l'enfant de la République démocratique du Congo, Heidy Kapinga, ce qui l'a marquée a été les points communs entre les deux Congo sur les antirétroviraux et les textes qui doivent être donnés aux patients. À cet effet, un partenariat doit être consolidé afin de pouvoir formuler avec précision selon le plan d'élimination de transmission de mère à l'enfant leur besoin selon la réalité de chaque pays. Elle a en outre suggéré l'augmentation des capacités des prestataires par rapport à la sensibilisation. Notons que cet atelier d'échange sur l'implication des communautaires dans l'élimination de la transmission du VIH de la mère à l'enfant a été co-organisé par l'association Azur Développement et Femme Plus du Congo en partenariat avec l'Alliance Appui technique, avec le financement de Planet Wheeler et Alliance Appui technique et Positive Action Children Fund. Ces organisations bénéficient de l'appui technique du pôle technique du Hub de l'Alliance International basée au Burkina Faso.

Lydie Gisèle-Ok

DÉCOLLEZ POUR PLUS DE 10 DESTINATIONS AFRICAINES

Pointe Noire s'ajoute à notre réseau.

Pour répondre à vos attentes, Air Côte d'Ivoire vous offre plus de 10 destinations africaines au départ de Pointe-Noire.

A partir du 19 Août, décollez de Pointe-Noire et profitez du temps de voyage le plus court vers Libreville, Abidjan, Dakar, Conakry, Bamako, Ouagadougou.



Tél. : 06 818 66 66 / 06 826 74 74 • www.aircotedivoire.com

AVIS GENERAL DE PASSATION DES MARCHES N° 001/AGPM/BDEAC/2013



La Banque de Développement des Etats de l'Afrique Centrale (BDEAC), Institution financière internationale de la sous région (CEMAC), publie le présent Avis Général de Passation des Marchés, en vue de faire connaître les types de marchés susceptibles d'être lancés sur son budget, d'une part, et de constituer un répertoire d'entreprises à consulter au niveau des pays membres, d'autre part.

Les marchés à passer comprennent :

N°	Type de marchés	Zone géographique
01	Marchés de fournitures (mobilier, matériel informatique, fournitures de bureau, véhicules, gadgets publicitaires...)	CEMAC
02	Marchés de services de consultants (missions de prestations intellectuelles : études, enquêtes, conseil, formations...)	CEMAC
03	Marchés de services (autres que les marchés de services de consultants), tels que : entretien, maintenance, réparations diverses...	CEMAC
04	Travaux	CEMAC

A cet effet, la BDEAC informe tous ceux qui sont intéressés de bien vouloir se faire connaître en déposant leur dossier, comme suit :

Pour les Sociétés et Etablissements :

- L'indication du domaine principal d'activités ;
- Le numéro du RCCM (Registre du Commerce et du Crédit Mobilier) ;
- Les statuts notariés, pour les sociétés ;
- Le dossier fiscal complet prouvant qu'elles sont à jour vis-à-vis du fisc de leur pays ;
- La liste des marchés réalisés, comprenant les montants, les noms des clients et les certificats de bonne fin ou preuves de livraison ;
- Le personnel technique et garantie de service après-vente ;
- Les Etats financiers des 3 dernières années certifiés par un Expert Comptable agréé CEMAC.

Pour les personnes physiques (consultants) :

- L'indication du domaine principal d'activités
- Le CV détaillé à jour ;

-La Liste des missions réalisées, comprenant les montants, les noms des clients et les certificats de bonne fin ou preuves de rapports.

Les marchés financés seront passés conformément aux procédures spécifiées dans les Documents suivants de la BDEAC :

- 1.Règles d'acquisition des biens et services pour l'usage de la BDEAC ;
- 2.Règles de procédures pour l'utilisation des consultants à la BDEAC.

Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires auprès de la Banque de Développement des Etats de l'Afrique Centrale (BDEAC), entre 8 h 00 et 15 h 00, aux jours ouvrables, à l'adresse suivante :

Banque de Développement des Etats de l'Afrique Centrale (BDEAC)
Boulevard Denis SASSOU NGUESSO (Face Palais du Peuple)
BP 1177 - BRAZZAVILLE (République du Congo)
DRHA/Coordonnateur Sectoriel, Chargé des Acquisitions, Bureau 416
Tel : 00 242 06 652 96 73
E-mail : c.kolyardo@bdeac.org,

avec copie à : f.roumeliotis@bdeac.org (DRHA)

Le dossier complet (en version papier) doit être adressé au plus tard le 25 septembre 2013 à 12 h 00, à :

Monsieur le Président de la BDEAC
Boulevard Denis SASSOU NGUESSO
(Face Palais du Peuple)
Bureau d'ordre, 5ème étage, porte 505
Brazzaville, République du Congo

Mentionner obligatoirement sur l'enveloppe « Réponse à l'Avis Général de Passation des Marchés de la BDEAC N° 001/AGPM/BDEAC/2013. A n'ouvrir qu'en Commission des Marchés »

Fait à Brazzaville, le 22 AOUT 2013
Le Président
MICHEL ADANDE
Président

**Weekend
NON STOP !!!**

Avec **Masolo Ya Bandeko**

Minutes incluses	Code d'activation	Coût
50 minutes	*170*6#OK	300 FCFA
100 minutes	*170*7#OK	500 FCFA

Parle plus longtemps avec Masolo Ya Bandeko.

WARID
Passer à l'action

www.waridtel.cg 04 400 01 23 ou 123

BUROTOP IRIS
Intégrateur de Solution

CISCO **POLYCOM**
Premier Partner

Communications Unifiées

- Vidéoconférence et Multimédia
- Voix et Messageries Unifiées
- Téléphonie IP

BRAZZAVILLE : 4, Avenue Foch - Centre ville
BP : 14264 - Tél : 05 577 78 88 - 06 669 60 60
POINTE NOIRE : Rond point Kassai,
Avenue Moe Katt Matou
Tél : +242 04 453 53 53 - 06 958 87 88
République du Congo

KINSHASA : 24, Avenue Colonel Ebeya
Commune de Gombé
Tél : +243 992 884 888
République Démocratique du Congo

BUROTOP IRIS
www.burotop.com - www.iris-technologie.com



Avis d'Appel d'Offres International Ouvert (AOI)

N°001/DRA/CS-CA/AOI/13

Réhabilitation et Rénovation de l'Immeuble R+7 du siège de la BDEAC à Brazzaville, République du Congo

1. La BDEAC envisage de réhabiliter et rénover, sur fonds propres, son siège social, sis à Brazzaville, République du Congo, suivant l'AAOI n° 001/DRA/RA/AOIO/13.

2. La BDEAC sollicite des offres sous pli fermé de la part de soumissionnaires en situation régulière, répondant aux qualifications requises, pour la réalisation, en entreprise générale ou en Groupement d'entreprises générales, des Travaux de réhabilitation et rénovation de son siège à Brazzaville, République du Congo, structuré en un lot unique comprenant quatre (4) sous lots non séparables, à savoir :

- A-Travaux de génie civil ;
 - B-Travaux de VRD ;
 - C-Travaux d'électricité - courants forts et courants faibles ;
 - D-Travaux de fluide (climatisation, ventilation, plomberie) ;
- Le délai d'exécution des travaux est de 36 mois.

3. La passation du Marché sera conduite par Appel d'Offres International ouvert (AOI) conformément aux «Règles de Procédures d'Acquisition des Biens et Services pour l'usage de la Banque», tels que définis dans lesdites Règles.

4. Les soumissionnaires en situation régulière et intéressés, peuvent obtenir des informations auprès de la Banque de Développement des Etats de l'Afrique Centrale (BDEAC) et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse suivante : Boulevard Denis SASSOU NGUESSO (face Palais du Peuple), Brazzaville, Congo, M. Calixte KOLYARDO, Expert en Passation des Marchés, Coordonnateur Sectoriel Chargé des procédures d'acquisitions, Bureau 416, Tel : 00 242 06 652 96 73, E-mail : c.kolyardo@bdeac.org, en faisant copie à f.grandet@bdeac.org et d.beziat@bdeac.org, entre 8h 00 et 15 h 00, aux jours ouvrables.

5. Les exigences en matière de qualifications sont :

- Avoir réalisé un chiffre d'affaires moyen annuel, pour les travaux de construction durant les cinq dernières années, d'un montant équivalent à 10 000 000 000 FCFA, soit 15 244 902 Euros ;
- Avoir réalisé avec succès, en tant qu'entreprise principale, au moins 3 projets de nature et de complexité similaire ou supérieure (bâtiment de 5 niveaux de 5000 m de surface couverte totale et plus) durant les cinq dernières années (les attestations nécessaires sont à fournir) ;
- Disposer du matériel spécifié dans les données particulières de l'Appel d'Offres (DPAO) ;
- Proposer le personnel-clé minimal spécifié dans les Données particulières de l'Appel d'Offres (DPAO) ;
- Disposer d'une attestation bancaire d'autofinancement à hauteur de 1 500 000 000 FCFA, soit 2 286 735 Euros.

Une marge de préférence sera octroyée aux soumissionnaires en situation régulière, installés dans les pays de la Communauté des Etats de l'Afrique Centrale (CEMAC). Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

6. Les soumissionnaires intéressés peuvent, sur demande écrite, acheter et retirer le Dossier d'Appel d'Offres complet rédigé en français à l'adresse suivante : BDEAC, Boulevard Denis SASSOU NGUESSO (face Palais du Peuple), Brazzaville, République du Congo, M. Calixte KOLYARDO, Expert en Passation des Marchés, Coordonnateur Sectoriel Chargé des procédures d'acquisitions, Bureaux 416, Tel : 00 242 06 652 96 73, E-mail : c.kolyardo@bdeac.org, en faisant copie à f.grandet@bdeac.org et d.beziat@bdeac.org, contre un paiement non remboursable de trois cents mille (300 000) FCFA, soit 457,35 Euros, en espèces à la comptabilité de la BDEAC ou par virement bancaire.

7. Les offres devront être déposées au plus tard le 25 Octobre 2013 à 12 h précises, heure locale, à l'adresse suivante : BDEAC, Boulevard Denis SASSOU NGUESSO (face Palais du Peuple), Bureau d'ordre, 5ème étage, porte 505, Brazzaville, République du Congo. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

Les offres seront ouvertes le 25 Octobre 2013 à 13 h précises, heure locale, en présence des représentants des soumissionnaires dûment mandatés, qui le souhaitent, à l'adresse suivante : BDEAC, Boulevard Denis SASSOU NGUESSO (face Palais du Peuple), Salle de conférence au Rez-de-chaussée, Brazzaville, République du Congo. Les offres doivent être accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant égal à 250 000 000 FCFA, soit 381 123 Euros, sous peine de rejet.

Fait à Brazzaville, le 22 AOUT 2013

Michel ADANDE
Président



Connecte-toi à MTN 3G+ et découvre sa vitesse !

- Surfez encore plus rapidement.
- Découvrez plus de multimédia en Haute Définition.
- Téléchargez vos jeux et applications en grande vitesse.

Pour plus de renseignements visitez notre site www.mtncongo.net ou rejoignez-nous sur :

 www.facebook.com/MTNCONGO
 @mtn 123
  www.youtube.com/user/MTNFanClub
 www.linkedin.com/company/mtn-congo



Ce Nouveau Monde, il est pour toi.

HUMEUR

Téléphonie mobile : gare au piratage !

C'est devenu comme une règle générale car il est rare de passer plus de deux heures sans qu'un vrai ou faux message, ou un appel inconnu, arrive sur un portable. Appel venant d'inconnus qui, le plus souvent, sont vêtus d'attributs des réseaux de téléphonie mobile existants.

« Le propriétaire du téléphone zzzzzz peut vite appeler au numéro 00242....., soit au numéro 00243....., soit au numéro 00336....., ou encore au numéro 00244..... pour découvrir sa surprise de la journée ». « Prière de vous adresser à telle ou telle Banque car votre numéro vient d'être sélectionné parmi les heureux gagnants ». Ces messages et appels viennent de pirates et d'escrocs qui n'ont pour seule ambition que de vous pousser à l'achat du crédit. D'où cette interrogation pour bon nombre de clients des opérateurs de téléphonie mobile. « Quels sont les vrais propriétaires de ces réseaux téléphoniques, et qu'attendent-ils pour arrêter net ces agissements déviants qui prennent de l'ampleur ? »

Cette interpellation, à vrai dire, devrait aller bien au-delà du simple cadre des opérateurs propriétaires des réseaux téléphoniques, car ces lignes, sauf erreur de notre part, sont régulées et gérées scientifiquement. Combien de ménages n'ont-ils pas failli se disloquer à cause d'escrocs pirates qui poussaient une dame à dépenser l'argent de la popote dans l'achat d'un crédit exorbitant ?

Le constat que nous faisons est que les pirates des réseaux téléphoniques interviennent le plus souvent à la veille des rentrées des classes, à l'occasion des foires et kermesses commerciales car c'est alors que de nombreux abonnés des sociétés téléphoniques sont censés faire de colossales dépenses. Ces agissements trompeurs tendent à se généraliser si l'on en croit les plaintes entendues ici et là.

Si ces pratiques se pérennisent, le risque est grand de voir se discréditer certains réseaux de téléphonie mobile. Qu'on le veuille ou non, il y a là un réel problème de gestion des cartes « sim ». Vous, sociétés de téléphonie mobile, agissez donc pour mettre fin au piratage de vos lignes. Sinon, vos clients continueront à payer le lourd tribut.

L'on a comme l'impression, finalement, que plus la sophistication des logiciels progresse, plus les fraudeurs s'organisent, se frottent les mains et gagnent plus d'argent en piratant de nombreuses lignes.

Faustin Akono

SOMMET DU G20

Les grandes puissances divisées sur l'intervention militaire en Syrie

Pendant deux jours, les partisans d'une frappe imminente, menés par le président américain, Barack Obama, ont en vain cherché des soutiens. Une fois de plus, ils se sont heurtés à une résistance des dirigeants russe et chinois.

Les États-Unis sont pour, la Russie est contre : l'intervention militaire en Syrie divise plus que jamais les grandes puissances mondiales. Le G20 est maintenant scindé en deux sur cette question au terme du sommet tenu les 5 et 6 septembre à Saint-Petersbourg. Onze pays, dont les États-Unis en tête de file, se sont dits favorables à une « réponse internationale forte » contre le régime de Bachar al-Assad, accusé d'avoir utilisé des armes chimiques le 21 août près de Damas.

La Chine et la Russie, continuent comme elles le font depuis le début du conflit, à exclure toute autre solution que « politique », donc de facto à soutenir le régime de Damas. Au Royaume-Uni, David Cameron a été stoppé par une fin de non-recevoir infligée par le Parlement. Le Premier ministre entend mettre tout en œuvre pour favoriser la constitution d'une coalition pour une intervention. Le Royaume-Uni n'exclut pas de fournir des armes aux rebelles. L'Arabie saoudite et la Turquie, voisine de la Syrie et membre de l'Otan, prônent toutes deux une opération musclée, bien qu'en termes militaires leur engagement serait limité.

Le Canada et l'Australie pourraient jouer les soutiens politiques qui font défaut au duo franco-américain. L'Australie, qui vient de prendre la présidence tournante du Conseil de sécurité de l'ONU, s'est dite prête à apporter son soutien de principe, avec ou sans mandat du Conseil de sécurité de l'ONU. Le Canada, plus réticent, s'est néanmoins dit prêt à soutenir l'intervention. Ni l'un ni l'autre ne participeraient militairement. Dans le camp de ceux qui hésitent, plusieurs États temporisent en s'en remettant à l'ONU, où l'adoption d'une résolution reste incertaine tant que les Russes, alliés de Damas, bloqueront toute unanimité au Conseil de sécurité. C'est le cas notamment de l'Italie, qui a très tôt pris ses distances. Toutefois, Rome n'a pas exclu de mettre à la disposition de ses alliés ses bases aériennes. L'Allemagne a une position incertaine. La chancelière Angela Merkel a jusqu'ici rejeté toute intervention militaire.

Amérique du Sud et centrale sont unanimement opposées à une intervention, hormis le Mexique qui se montre plutôt favorable dans le sillage des États-Unis, quoique sur la réserve. Son ministre des Affaires étrangères, José Antonio Meade, a qualifié cette intervention d'« importante et urgente », tout en soulignant qu'il fallait épuiser les possibilités d'investigations de l'ONU.

Dans le camp des contre, l'Argentine a proposé « une intervention humanitaire mais sans objectifs ni moyens militaires, et sous mandat (de l'ONU) ». Le Brésil a fait savoir qu'il n'appuierait pas une action militaire décidée sans l'accord de l'ONU. De même que l'Espagne, qui a le statut d'invité permanent au G20 et dont le gouvernement est surtout occupé à essayer de sortir le pays de la crise.

Washington et Paris avaient réaffirmé que les éventuelles frappes visent non pas à renverser le président Bachar al-Assad, mais à le dissuader de recourir de nouveau à son arsenal chimique.

Yvette-Reine Nzaba

DE LA PRIÈRE CONTRE LES MISSILES

L'idée du pape de jeûner pour la paix a fait bouger des lignes...

À première vue le combat semble, et de loin, très inégal. Contre l'armada de guerre qui déjà s'est mise en action, des mastodontes qui sillonnent déjà les mers et les airs pour aller empêcher la main du président syrien, et lui seul, d'aller farfouiller dans les magasins et y déguster les gaz sarins, le pape n'a rien trouvé de mieux que le jeûne et la prière. En une journée, chrétiens et personnes de bonne volonté ont été invités à invoquer samedi le don de la paix du dieu de leurs convictions. Dérisoire ? Peut-être. Dérisoire aussi la lettre que le pape a adressée aux dirigeants des vingt économies les plus puissantes, réunis en sommet de leur G20 en Russie jeudi et vendredi ? C'est possible. Il n'est même pas dit que ce qui s'apparente au combat du pot de terre contre le pot de fer se termine effectivement par la victoire éclatante du camp de la paix. À Washington et à Paris, la tendance semble désormais à décrocher les uniformes de là où on les avait pendus après la dernière campagne de Libye. Mais sait-on jamais !

Ce qu'il y a de remarquable dans les combats de la foi, c'est que l'impossible peut se transformer sans qu'on s'en rende compte. Ou sans qu'on voie forcément une relation de cause à effet entre les genuflexions, prosternations, psalmodies et cierges brûlés dans les temples, cathédrales, mosquées et synagogues et, par exemple, la réticence mondiale. Le camp des va-t-en-guerre, sans être affaibli, enregistre en effet des moments de doute. Et, à l'inverse, le pape a déjà rassemblé autour de son idée de prière et de jeûne pour la paix des communautés de croyants qui renâclent habituellement à la seule idée de se fréquenter. Ce n'est pas un miracle, mais ce n'est pas rien.

Lucien Mpama

Crédit Rentrée Scolaire
FRANC DE DOSSIER GRATUIT

BGFIBank vous accompagne pour la rentrée scolaire

AF AO
Tél. : +242 04 844 50 00/03 544 80 22/05 544 80 26/06 544 80 20
Fax : +242 27 261 50 00/00 - Email : accusong@bfgfi.com
www.bfgfi.com

BGFIBank
Votre partenaire pour l'école

AVIS DE CONVOCATION

La société Générale Congo porte à la connaissance de ses actionnaires, la tenue d'une Assemblée Générale Mixte, le mardi 17 septembre 2013, à l'hôtel LEDGER, Brazzaville, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

À titre ordinaire

- 1-Approbation de la nomination d'un nouveau directeur général,
- 2-Approbation du renouvellement du mandat du directeur général adjoint,
- 3-Approbation de la désignation d'un nouvel administrateur,
- 4-Renouvellement du mandat des administrateurs,
- 5-Renouvellement du mandat des commissaires aux comptes,
- 6-Budget affecté à la rémunération des administrateurs pour l'année 2014,
- 7-Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités légales.

À titre extraordinaire

- 1-Modification des statuts,
- 2-Pouvoirs pour l'application des formalités légales.

Fait à Brazzaville, le 30 août 2013

Le président du conseil d'administration

AVIS D'APPEL D'OFFRES

Une Organisation Internationale recherche des villas ou Duplex à louer situées de préférence dans un Rayon de 1,5 Km de la maternité Blanche Gomez.

Lesdites résidences doivent obéir aux normes et dimensions standards y compris :

- De l'espace pour générateur et pour un véhicule
- De l'espace pour une guérite de sécurité
- Une cour très grande
- Un parking auto interne et externe
- Une bâche à eau
- Un mur de clôture de 3 m de hauteur
- Grille de sécurité au niveau de toutes les ouvertures (Portes et fenêtres au rez-de-chaussée).
- Une salle à manger très vaste
- Un grand salon
- Une cuisine vaste et moderne

Pour les plus amples renseignements, veuillez contacter :
L'Agent en Charge du Service Logement au numéro : 05563 33 10 / 05563 33 19

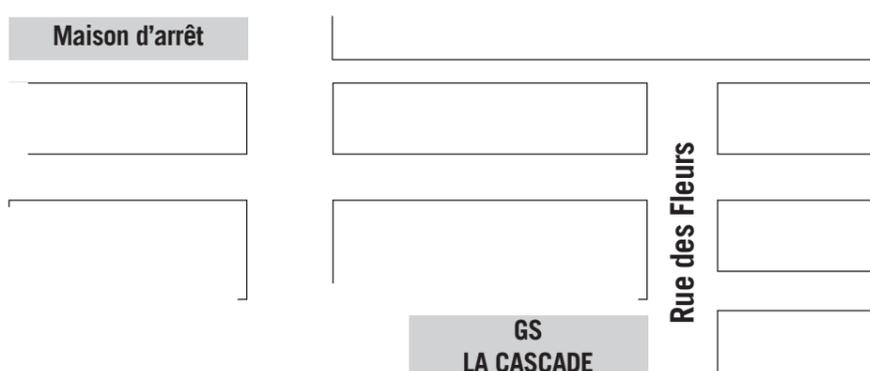
AVIS D'INSCRIPTION

Le Groupe scolaire **LA CASCADE**, une nouvelle école avec une nouvelle vision commence les inscriptions pour les enfants du Préscolaire, Primaire et du Collège (6^e) au titre de l'année scolaire 2013-2014.

- l'effectif limité (20 élèves par classe) ;
- l'enseignement de qualité, structurer et adopter aux compétences des élèves ;
- l'équipe pédagogique et administrative Turco-congolaise (Turquie-Congo) ;
- activité éducative, sportive et culturelles assurées ;
- cours intensif en Anglais ;
- l'enseignement d'informatique dans une salle bien-équipée ;
- la participation des élèves aux compétitions et festivals internationaux ;
- un laboratoire des Sciences à partir de l'année 2014 ;
- lieu très calme au coeur du centre-ville ;
- une formation continue jusqu'à 16h00.

Nos contacts : 06 634 71 81 / 05 353 33 90

Adresse : 173 rue des Fleurs non loin de la Maison d'arrêt de Brazzaville.



NÉCROLOGIE



Cyprien Zoba, agent des *Dépêches de Brazzaville*, Léonard Michel Samba, la famille Ntsembo, Hernes Sounga Kouba, Mesmin Matouridi, le colonel Jean Claude Mbouka, le capitaine Adelin Bertrand Matouridi, officier de gendarmerie, et enfants, la veuve Matouridi née Delphine Diamouangana informent les parents, amis et connaissances du décès de leur oncle, père et mari, Louis Matouridi, premier député de Bandza-Ndounga et agent retraité de l'Asecna, survenu le 4 septembre à Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient au domicile du défunt, rue Loudima n°38 à Moungali.

La date de l'inhumation vous sera communiquée ultérieurement.

IN MEMORIAM



6 septembre 1966 – 6 septembre 2013, voici 47 ans jour pour jour, qu'a plu à notre Seigneur de rappeler l'âme de notre cher bien aimé, grand frère André Bossi.

Les gens que nous aimons ne nous quittent jamais car ils vivent dans chaque sourire qu'une pensée d'eux dessine sur notre visage. Que son âme se repose en paix.



1^{er} septembre 1998 - 1^{er} septembre 2013
15 ans que notre papa, oncle, grand-père, arrière-grand-père André Mohondiabeka nous quittait. En cette date mémorable, chargée de douleur et de souvenirs, les enfants Mohondiabeka prient tous ceux qui l'ont connu et aimé d'avoir une pensée particulière et pieuse pour lui.
Ton souvenir demeure toujours présent dans nos cœurs.

Security Guard recrute agents de sécurité et chauffeurs.
Tél : 06 679 78 78 / 01 679 78 78 / 06 976 08 54

MISE AU POINT de Marc Pierre LOUR suite au communiqué nécrologique relatif au décès de son père GEORGES LOUIS EUGENE LOUR

Dans le communiqué nécrologique publié dans le journal "Les Dépêches de Brazzaville" n°1815 du mardi 3 septembre 2013, page 11, il a été annoncé la mort de Georges LOUR.

L'auteur dudit communiqué, n'a pas annoncé le jour et le lieu du décès, l'a fait sans l'accord de monsieur Marc Marcel Pierre LOUR, qui est non seulement fils adoptif du défunt Georges Louis Eugene LOUR et en même temps son neveu paternel.

Je porte à la connaissance de tous que le défunt Georges Louis Eugene LOUR est arrivé au Congo en Août 1951 et non en Août 1952 comme l'a prétendu l'auteur du communiqué.

En plus son décès est survenu en France sans que son seul et unique fils que je suis ai été informé de son décès.

L'auteur de ce communiqué, qui se trouve être madame Jacqueline LAMEZAS, concubine de mon défunt père, alors qu'elle ne jouit d'aucune audience dans la famille LOUR, l'a fait dans le dessein machiavélique et mercantiliste de déstabiliser les successions Reine, pierre LOUR et Georges Louis Eugene LOUR, en connivence avec mademoiselle Claudette DANDRE.

Ce communiqué nécrologique incriminé ne s'arrête pas à annoncer le décès mais plonge le commun des lecteurs dans l'interrogation en ce qu'il dénigre la personne de Marc Marcel Pierre LOUR.

Un tel fait ne peut me laisser insensible, je me référerai à mes Conseils à l'effet de tirer des conséquences de cette situation qui, j'espère nous amènera inéluctablement devant les juridictions répressives.

Enfin, je prie respectueusement toute personne ayant connu, de près ou de loin mon père Georges Louis Eugene LOUR, durant son séjour sur la terre des hommes, d'avoir une pensée pieuse pour lui.

Que la terre lui soit légère.

INSTITUTION SAINT FRANÇOIS D'ASSISE DE MAKABANDILOU INTERNAT-PRIMAIRE-COLLEGE-LYCEE

L'établissement est situé en périphérie nord de Brazzaville. Il offre, ainsi, un cadre agréable et favorable aux apprentissages dispensés et contribue également au mieux-être des élèves. L'un de ses atouts majeurs est de posséder un internat où les élèves pensionnaires séjournent en semaine et un week-end sur deux. Ainsi, l'accompagnement des élèves sur le chemin de la réussite se traduit par un encadrement non seulement pédagogique mais aussi éducatif.

L'ISFA aujourd'hui :

- 18 salles de classe
- 3 laboratoires : SVT, technologie et langues
- 2 internats (filles et garçons)
- 1 restaurant scolaire
- 1 amphithéâtre
- 1 centre de documentation et d'information
- 1 infirmerie
- 1 blanchisserie
- 1 espace sportif



Les taux de réussite de l'établissement aux examens 2013

ANNÉE	2013
CEPE	100%
BEPC	100%
BAC	80%

OUVERTURE DE L'ECOLE : LE LUNDI 16 SEPTEMBRE 2013

RENTREE SCOLAIRE

PRIMAIRE : Jeudi 19 septembre 2013

COLLÈGE : Lundi 16 septembre 2013

LYCÉE : Mardi 17 septembre 2013

CONTACTS

Renseignez vous en nous contactant au :
00 (242) 05 549-44-07 / 06 642-96-07

- à l'adresse mail du secrétariat:

www.secretariat-institut-st-francois-brazza.com

- sur le site internet de l'institution:

www.institut-st-francois-brazza.com

Première Conférence Internationale et Exposition sur les Mines au Congo

Organisateurs:



Sponsors Or



Sponsors Argent



Sponsors Bronze



CIEAC

3 - 4 octobre 2013

Palais des Congrès
Brazzaville
République du Congo

Thème:

un potentiel minier riche mais inexploité



www.ciemcongo.com

Pour plus d'information, merci de nous contacter AME Trade Ltd à : congo@ametrade.org
ou tel: +44 (0) 20 7700 4949 +242 066 95 91 08

OUVERTURE DES CONCERTATIONS NATIONALES

Joseph Kabila fixe les contours du dialogue

Tout en dénonçant l'affairisme de certains acteurs politiques en quête de repositionnement, le chef de l'État a émis le vœu de voir les délégués concevoir des réformes susceptibles d'améliorer, entre autres, la gouvernance politique et sociale du pays.

Les incessants appels des différentes associations de droit de l'homme à la libération des prisonniers politiques au nom de la cohésion et de la réconciliation nationale ont été entendus par Joseph Kabila. Ce dernier a solennellement annoncé le 7 septembre, à l'ouverture des concertations nationales au Palais du peuple, la mise en liberté conditionnelle de certains prisonniers au nom de la décrispation que requiert la tenue de ces assises. « *Je vous annonce qu'une grâce présidentielle est en étude en attendant le vote par le Parlement d'une loi d'amnistie* », a-t-il ajouté. C'est sur cette note prometteuse que le président de la République a conclu son discours d'orientation devant les deux membres du présidium et des délégués représentant les forces vives de la Nation. Dans son adresse, Joseph Kabila a donné les grandes lignes devant canaliser le déroulement de ce Forum national qu'il veut « *apaisé, transparent et sans objectifs cachés* ».

Ces concertations nationales, a-t-il déclaré, visent « *à dégager des voies et moyens susceptibles de rétablir et de consolider la cohésion interne en vue*



Joseph Kabila s'entretenant avec Aubin Minaku et Léon Kengo wa Dondo

d'assurer la victoire sur les forces d'agression, de renforcer l'autorité de l'État sur toute l'étendue du pays et de mettre fin au cycle infernal de violence à répétition, principalement au nord et au sud Kivu, et en Ituri ». Dans l'entendement de Joseph Kabila, ces concertations sont perçues comme une rencontre citoyenne entre les fils et filles du pays partageant un destin commun. Il croit savoir que les thématiques telles qu'arrêtées sont ouvertes de sorte à permettre

aux participants de débattre en toute liberté. Tout en reconnaissant l'immunité de parole garantie aux participants, il a néanmoins mis un bémol en ajoutant que leurs interventions ne devraient pas s'écarter de certains principes consacrés par la Constitution, notamment le respect du droit, de l'ordre public et de bonnes mœurs. « *J'appelle tous ceux qui hésitent encore à venir apporter leur contribution* », a-t-il lancé à l'endroit de tous les acteurs politiques et

sociaux qui évoluent en marge de cette dynamique.

Des solutions réalistes attendues

À l'endroit des participants, le chef de l'État n'a pas usé de périphrases en disant tout haut ce que d'aucuns pensent tout bas. Les concertations nationales, a-t-il dit, « *n'ont pas vocation à se substituer au souverain primaire moins encore à remettre en cause la décision qui relève du pouvoir exclusif de ce dernier* ». Tout en

dénonçant l'affairisme de certains acteurs politiques en quête de repositionnement, il a émis le vœu de voir les délégués concevoir des réformes susceptibles d'améliorer, entre autres, la gouvernance politique et sociale du pays. Et Joseph Kabila d'ajouter: « *Le peuple attend un consensus sur des pistes réalistes de solution aux problèmes majeurs auxquels sont confrontés le pays et la Nation* ». En mettant les délégués aux concertations devant leurs responsabilités, le chef de l'État espère que de leurs travaux, découleront des résolutions susceptibles de replacer la RDC sur orbite.

L'occasion était également belle pour Joseph Kabila de rendre un hommage appuyé aux Fardc et aux contingents de la République sud-africaine et de la Tanzanie récemment déployés dans leur cadre de la Monusco pour la bravoure dont ils ont fait montre sur le terrain des affrontements. Il a réitéré son engagement de tout entreprendre quoiqu'il en coûte à sécuriser les populations meurtries du nord et sud Kivu en mettant définitivement fin à leurs souffrances. Il a salué l'implication du président de la République du Congo, Denis Sassou N'Guesso, pour sa contribution à la recherche d'une paix durable en RDC, et remercié tous ceux qui, de l'intérieur ou de l'extérieur, accompagnent la dynamique de paix ainsi enclenchée.

Alain Diasso

JOURNÉE MONDIALE DU BÉNÉVOLAT

DHL soutient la participation volontaire des salariés

Spécialisée dans le service de courrier express et de logistiques, l'entreprise a étendu son programme de bénévolat sur toute l'année en vue d'élargir sa participation aux activités y relatif au sein des communautés dans lesquelles elle opère.

En collaboration avec des partenaires commerciaux et leurs clients, les employés du groupe DHL disséminés à travers le monde vont participer, au cours des dix prochaines années, à des programmes de bénévolat communautaires dans toutes les régions. DHL s'est donné pour mission d'exercer un impact majeur partout dans le monde, avec près de 285.000 collaborateurs dans plus de 220 pays et territoires et grâce au soutien actif de l'entreprise au bénévolat des employés. « *DHL a toujours pris une part active au soutien de ces communautés où nous vivons et travaillons. Rien que l'année dernière, nos employés ont participé à plus de quarante programmes, pour venir en aide à plus de 28.000 bénéficiaires. Aujourd'hui, grâce à l'extension de notre programme mondial de bénévolat, nous espérons mobiliser davantage de bénévoles et atteindre ainsi les nombreuses autres collectivités qui ont besoin d'aide dans toute la région* », a affirmé Charles Brewer, directeur général de DHL Express en Afrique subsaharienne. Dans un communiqué, l'Organisation de la presse africaine a montré qu'en 2012, grâce à ce programme de bé-

névolat des employés, 62.000 bénévoles dans environ 120 pays dans le monde entier ont participé à plus de 1.000 programmes qui ont profité directement aux populations locales.

Soutenir la participation des salariés

La participation volontaire des salariés est également soutenue par Deutsche Post DHL à travers le fonds de responsabilité pour les conditions de vie. Deux fois par an, souligne ce communiqué, les employés peuvent demander un soutien financier pour leurs projets de l'année suivante, dont le montant de l'aide accordée dépend du temps que l'employé a consacré au projet. En 2012, l'entreprise a soutenu 104 projets impliquant plus de 9.000 employés dans quarante-huit pays qui ont consacré volontairement 61.000 heures de leurs temps à des projets locaux. En collaboration avec les trois programmes de responsabilité des entreprises, le programme de bénévolat des employés fait partie intégrante de la stratégie en matière de responsabilité d'entreprise sous la devise « *Responsabilité au quotidien* ».

Pour information, la journée mondiale du bénévolat a été introduite en Asie-Pacifique en 2008, puis étendue aux Amériques, au Moyen-Orient, à l'Afrique et à l'Europe. Elle continue de tirer parti de sa réussite par l'implication d'un plus grand nombre d'employés et de projets communautaires.

Gypsie Oïssa Tambwe

GOUVERNEMENT-M23

La Cirgl relance les pourparlers de Kampala

Les chefs d'État de la sous-région des Grands lacs ont réaffirmé leur soutien au dialogue suspendu de la capitale ougandaise entre le M23 et le gouvernement de la RDC et soutenu le président Yoweri Museveni dans ses efforts de recherche d'une solution durable à la crise sécuritaire et humanitaire dans l'est de la RDC.

Les chefs d'État de la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs (Cirgl) qui se sont réunis le 5 septembre à Kampala viennent de ranimer les pourparlers de Kampala en panne depuis quelques temps. Alors qu'à Kinshasa le cœur n'était plus à l'ouvrage face aux tergiversations de la facilitation ougandaise à produire le rapport final, les chefs d'État membres de la Cirgl ont, de leur côté, une autre lecture des faits. Ces négociations qui ont longtemps duré doivent impérativement prendre fin. Tel est le leitmotiv

de leur déclaration publiée à l'issue de ce sommet extraordinaire assortie des injonctions claires faites aux parties en présence.

Face à l'inefficacité de la facilitation ougandaise à conclure lesdites négociations, la Cirgl l'oblige de tout faire pour les conclure endéans quatorze jours. Elle invite, par conséquent, les délégués du M23 et du gouvernement à retrouver la table des négociations dans un délai de trois jours suivant ce sommet extraordinaire. « *Le président en exercice du sommet gardera le contact avec ses pairs sur l'évolution du dialogue* », précise la déclaration. Pendant ce temps, les forces en présence devront observer un maximum de retenue afin de permettre au dialogue d'être rapidement conclu. Injonction a également été faite au M23 d'arrêter toutes les activités militaires et les menaces de renverser le gouvernement légitime de la RDC. Sur un

autre registre, les chefs d'État membres de la Cirgl ont vivement condamné les récents lancements d'obus sur Munigi et Goma en RDC qui ont causé la mort d'un officier supérieur de l'ONU attaché à la Brigade d'Intervention, de centaines de civils, et blessé des officiers militaires de l'ONU ainsi que des civils. Le mécanisme conjoint de vérification à la frontière entre les deux pays a été instruit d'entreprendre des investigations immédiates et de soumettre un rapport au comité des ministres de la Défense dans les meilleurs délais.

Les chefs d'État ont, en outre, réitéré leur engagement à collaborer avec la Brigade d'Intervention qui demeure un partenaire précieux, de sorte à « *exercer continuellement la pression sur le M23 et toutes les autres forces négatives opérant dans l'est de la RDC afin qu'ils mettent un terme à la guerre* ».

A.D.

RELANCE DES MINES

Des décisions courageuses s'imposent

Les efforts de redynamisation du secteur devront s'orienter principalement vers le rajeunissement du personnel, sa motivation et l'amélioration de l'offre de formation, a recommandé le cabinet international Price Waterhouse Coopers dans son dernier rapport d'audit.



Gouvernement Matata : (de gauche à droite) Daniel Mukoko (Budget), Martin Kabwelulu (Mines), Louise Munga (Portefeuille), Modeste Bahati (Travail) et Wivine Matipa (Justice)

Il est impérieux de songer à améliorer les relations entre l'État et les opérateurs miniers qui doivent être considérés comme des partenaires et être traités de la sorte. Du côté du gouvernement, l'on espère toujours, à terme, tirer le plus grand profit du plan stratégique global à mettre impérativement en œuvre pour le redressement du secteur minier. Celui-ci devrait, par exemple, l'aider dans le renforcement ou la suppression des direc-

tions, en fonction de leur capacité à répondre aux missions qu'on leur a confiées.

Certains maux épinglés, notamment le manque de qualifications pertinentes du personnel, l'insuffisance d'offre de formations techniques, la moyenne de personnel à l'âge de la retraite et la modicité des salaires, justifient la mise en œuvre des actions concrètes.

Price Waterhouse Coopers a porté un sévère diagnostic sur l'organisa-

tion de la gestion des mines en RDC.

Le document ainsi publié est appelé aussi à servir de base de réflexion sur le modèle de gestion financière et humaine pour améliorer la pérennité de l'administration des mines, et établir un plan d'action budgétisé. Pour rappel, les principaux services des mines sont, entre autres, le Cadastre minier, le Saescam et le CEEC.

Laurent Essolomwa

AVIATION CIVILE

Une nouvelle compagnie nationale en 2014

Des négociations sont dans une phase avancée entre la RDC et le groupe Air France pour sa remise en marche entre fin décembre 2013 et début janvier 2014.

Pour l'heure, aucune confirmation n'est venue d'Air France après un communiqué du gouvernement de la RDC. En effet, selon le Figaro, citant l'Agence France presse (AFP), « la direction locale d'Air France à Kinshasa s'est gardée de faire le moindre commentaire ». Entre-temps, pour la partie congolaise, les choses se précisent. L'exécutif national a expliqué l'objectif recherché à travers cette sollicitation. Comme Le Figaro le précise, dans un communiqué qui émanerait de la primature, juste après l'entrevue entre le Premier ministre, Augustin Matata Ponyo, et le directeur général Afrique de la compagnie, Frank Legré, la RDC a réaffirmé l'intérêt porté sur l'implication d'Air France « à la création d'une compagnie aérienne domestique le plus rapidement possible ». Un agent des migrations sur le tarmac de l'aéroport international de N'Djili l'idée est de relancer les Lignes aérienne congolaises (Lacs) en état de cessation de ses activités depuis 2003. Avec une société nationale aérienne relancée et répondant désormais aux normes de l'aviation civile nationale et internationale, le gouvernement congolais espère donner un coup d'accélérateur aux efforts d'assainissement du secteur. Et les défis ne manquent pas. À ce jour, le secteur de l'aviation civile et sa cin-



Une vue du tarmac de l'aéroport international de N'Djili

quantaine de compagnies opérationnelles dont Lacs clouées au sol aujourd'hui continuent de souffrir de l'interdiction de survol de l'espace aérien européen. Un marché pourtant très rentable. Tous les opérateurs du secteur figurent sur cette liste noire. Depuis quelques années, les réformes en cours et les efforts fournis par certaines sociétés d'entre elles, dont la nouvelle arrivée Korongo Airlines qui travaille en partenariat avec Brussels Airlines, visent particulièrement à en sortir et déjà l'on espère des résultats très bientôt.

Mais rien n'est simple dans la relance des Lacs. D'abord, la plus grosse inquiétude pour sa relance est le lourd passif de la société. Cette dernière détient le triste record d'arriérés de salaires des agents actuellement inactifs et peu

enthousiastes à l'idée de la création d'une nouvelle société nationale sans une réponse à leurs revendications sociales. Certains analystes ont même tiré la sonnette d'alarme sur l'important patrimoine de l'entreprise qui ne devait pas être bradé, après la décision de la haute direction de rechercher des financements par la vente de certains biens.

Comme l'a fait remarquer Le Figaro, cette annonce est en soi une surprise car aucune information n'a filtré sur des tractations en cours entre les deux parties. Au contraire, l'on citait les noms d'autres repreneurs potentiels, notamment les compagnies aériennes Brussels Airlines, Turkish Airlines, Kenya Airways et Ethiopian Airlines.

L.E.

CNEIB

Proposition d'une feuille de route pour le renforcement de plaidoyer

La réunion d'évaluation, qui a eu pour cadre la salle Arche de la clinique Ngaliema, a été l'occasion pour la Coalition nationale contre l'exploitation illégale du bois en République démocratique du Congo (CNEIB) de passer en revue toutes les actions de plaidoyer qu'elle a entreprises après huit mois de sa création et préparer la feuille de route qui devra guider son action dans l'avenir.

Au terme de cet exercice d'évaluation, les membres de la CNEIB ont formulé quelques recommandations pour la bonne marche de leur plate-forme. Ils ont demandé au secrétariat de plaider pour l'intégration de cinq de ses membres respectivement dans chacune de commissions créées par les arrêtés 062 du 3 mai 2013 et 063 du 16 mai 2013 relatives au suivi du processus de conversion de titres forestiers et la lutte contre exploitation. En sus de cela, ils ont recommandé que les informations sur le secteur forestier soient partagées entre membres de la coalition.

Aussi ont-ils plaidé pour la conception des outils de collecte d'information permettant de mesurer l'impact des actions de la coalition sur le terrain, la définition

des indicateurs de gouvernance et la documentation des cas d'exploitation illégale du bois.

Il faut également ajouté que les participants ont recommandé au secrétariat de la coalition de mettre en place un groupe technique ad hoc qui aura pour objectif d'évaluer les principales mesures proposées par la coalition dans sa note technique relative à la nécessité du renforcement de la gouvernance et de la lutte contre l'exploitation illégale du bois en RDC.

Au cours de la réunion d'évaluation, les participants se sont plus appesantis sur la note technique concernant « la Nécessité du renforcement de la gouvernance et de la lutte contre l'exploitation informelle et illégale du bois en République démocratique du Congo », note qui a été adressée au Premier ministre, le 19 novembre 2012, laquelle note qui lui rappelait cela une fois de plus en mai 2013 et qui, jusqu'à présent, n'a aucune suite favorable. La CNEIB est une plate-forme multi-acteurs, composée essentiellement des agences de coopération technique, de la Fédération des industriels du bois, de la société civile environnementale et des ONG.

Aline Nzuzi

JEUX DE LA FRANCOPHONIE

La RDC U 20 football écrase le Niger

Les Léopards U20 football de la République démocratique du Congo (RDC) ont réussi leur entrée en matière aux septièmes Jeux de la Francophonie organisés à Nice en France.

Après une préparation littéralement ratée, les jeunes congolais ont toutefois fait l'exploit d'écraser les jeunes du Niger par cinq buts à un dans le groupe A. Pour ce match, le sélectionneur des Léopards juniors, Baudouin Lofombo Geleme, a placé Bakala Landu dans les buts. Dans le champ, on a retrouvé Yannick Bangala Limbo, Théo Mabila Ilunga, Thierry Kasereka, Mambu Menko, Vivien Mayele, Héritier Luvumbu Nzinga, Reagan Pembele, Chikito Lema Mabidi, Manzia Budje et Firmin Mubele. Sur le banc, il y avait Anthony Walongwa, Bakangida Bukasa, Eddy Ngoy Emomo, Luemba Katshimuka et Christian Luyindama Nkadio.

La RDC a rapidement ouvert la marque par Manzia Budget à la 4e minute. Le joueur de l'Étoile du Sahel de Sousse a doublé la mise à la 18e minute, signant du coup un doublé au cours de cette partie. Le jeune nigérien Youssouf Oumar Alio a inscrit contre son camp le troisième but des Léopards U20 à la 21e minute. Et Firmon Mubele a plombé le Niger à la 31e minute avec le quatrième but des Léopards. En deux quarts d'heure, la RDC a mené au tableau d'affichage par quatre buts à brosse, jusqu'à ce que Djibrila Diori ait réduit l'écart pour le Niger à la 41e minute. Le cinquième but des Léopards a été inscrit par Bukasa. La victoire des Léopards U20 de la RDC s'est dessinée au cours de la première période. Car un seul but a été inscrit en seconde partie de la rencontre par le biais de Bukasa Bakangila, entré à la 68e minute à la place de Vivien Mayele. Eddy Ngoy Emomo a, pour sa part, pris la place de Firmin Mubele Ndombe à la 77e minute. Soulignons que le sélectionneur Baudouin Lofombo a basé son ossature sur les joueurs évoluant au pays dont certains ont joué la CAN Juniors en Algérie. Moins de cinq joueurs seulement ont été récupérés du groupe qui a pris part au Tournoi international de Toulon. Belle entame donc pour la RDC qui fera également face, le 9 septembre à la Côte d'Ivoire en deuxième sortie. L'on note que dans ce groupe A de la RDC, le Cap-Vert a déclaré forfait. Le groupe B se compose du Gabon, Sénégal, Haïti et Liban. Dans le groupe C, le match entre le Congo Brazzaville et le Rwanda n'a pas eu lieu, car les jeunes congolais de Brazzaville n'ont pas fait le déplacement de Nice à cause du refus de visas par l'ambassade de France à Brazzaville. Ce groupe renferme aussi la France et le Canada. Le groupe se compose du Cameroun, du Maroc, du Burkina Faso et du Tchad.

Martin Enyimo

LIVRES

Coup de projecteur sur les acteurs de l'histoire congolaise

Préfacé par Thomas Makamu Ngangula Mbela, la dernière publication de Ngimbi Kalumvueziko livre les portraits de quinze personnages qui ont joué un rôle important dans le cours de l'histoire de la RDC.

Dans les 220 pages de Congo-Zaïre, les acteurs de l'histoire, Ngimbi Kalumvueziko fait un focus sur ceux qu'il tient pour les « *acteurs-clés de l'histoire du Congo* ». Ici, il n'est pas seulement question de ces personnalités bien connus à la faveur de leurs actions ou encore, ceux qui sont tenus pour des inspirateurs. Ces noms qui ont marqué de manière particulière la vie des Congolais et, au-delà, l'histoire de leur mère patrie. Au travers de cet ouvrage, l'auteur porte donc le lecteur à la découverte « *des person-*



nages oubliés, ou presque des manuels d'histoire du Congo ». Congo-Zaïre les acteurs de l'histoire re-

vient dès lors sur des figures emblématiques telles que Kimpa Vita, que d'aucuns tiennent pour la Jeanne d'Arc congolaise. Ngimbi Kalumvueziko en livre un portrait élogieux quitte à nous la présenter comme une « *combattante contre l'occupation portugaise du Royaume Kongo au début du XVIII^e siècle qui a porté un message messianique authentique, répandu ensuite jusque sur le continent américain* ». Hormis cette femme d'exception et les autres personnalités congolaises que l'on sait aisément reconnaître sur la couverture du livre, Ngimbi fait également de la place à deux noirs américains, un Irlandais et un Anglais. Il s'agit respectivement de Georges Washington Williams et Henri William Shepard ainsi que de Roger Casement

et Edmund Dene Morel. En effet, il a de la sorte voulu épingle le fait que ces derniers ont un réel mérite. Les Congolais gagneraient à les connaître d'autant qu'ils se doivent d'être reconnaissant « *pour leur combat victorieux contre le système d'extermination instauré par Léopold II afin d'exploiter la population et les richesses de leur pays* », relève-t-il. La bibliographie de Ngimbi Kalumvueziko qui vient de s'étoffer davantage avec cette nouvelle publication de L'Harmattan comptait trois précédents ouvrages. Congo-Zaïre, le destin tragique d'une Nation suivi de sa nouvelle édition, revue et corrigée parue sous le même titre et Pygme congolais exposé dans un zoo américain (1e), Sur les traces d'Ota Benga sont tous trois parus chez le

même éditeur que Congo-Zaïre les acteurs de l'histoire, à savoir L'Harmattan. Économiste et analyste financier de formation, Ngimbi Kalumvueziko est spécialiste en développement, économie d'entreprise et relations internationales. C'est fort de cette expérience qu'il a mis son expertise au profit d'organismes publics chargés de développement entre 1973 et 1989. Ce, avant d'assumer les fonctions de ministre conseiller chargé des questions économiques et commerciales à l'ambassade de la RDC à Washington DC. Par ailleurs, notons aussi qu'il est Ambassadeur de bonne volonté de l'État d'Arkansas et Citoyen d'honneur de la ville de Durham, en Caroline du Sud, aux États-Unis.

Nioni Masela

ARTS MARTIAUX

Le président Teddy Ndoto de la Fecosho attendu à Brazzaville

Président de la Fédération congolaise de shokando sho sho (Fécosho), Me Teddy Ndoto va séjourner à Brazzaville du 11 au 16 septembre pour une série d'activités.

Au cours de cette visite du concepteur de cet art martial congolais dérivé du karaté de l'autre côté du fleuve Congo, il sera question de vérification et de faire l'état des lieux du style Shokando sho sho en République du Congo. Me Teddy Ndoto compte aussi présenter ses civilités aux présidents promus de la Fédération du Karaté du Congo, de la Fédération de boxe des pharaons rénovée et de la Fédération de Kyukishin du Congo. Il est prévu aussi l'organisation d'un stage et recyclage des arbitres, des cadres techniques et des pratiquants du style shokando. « *Dans le cadre de cette traversée du fleuve, nous comptons aussi reprendre les pourparlers pour la signature d'un nouveau protocole d'accord avec les partenaires des sports de combat de la République du Congo* », a tenu à souligner le président de la Fédération congolaise de shokando sho sho.

À Brazzaville, Me Teddy Ndoto va également remettre officiellement quelques exemplaires de son livre, « *Le Grand Maître Teddy Ndoto et son œuvre : le Shokando sho sho* », sur le style Shokando sho sho aux membres d'honneur qui apportent leur soutien indéfectible à cet art martial d'origine rd-congolaise. Il s'agit du Dr Ngalisami, Hugues Ngouelondele, Vincent Gomez, Wamba Sassou, Richard Tshiteya, Okomi Dieudonné, Ludovic Attypo, Kamba Alphonse, Mahonga Paul, Jean Samba, Ma-

toko F, Isidore Babela, Luvila et Ntumba Pierre Albert.

Rappelons que cet ouvrage sur le shokando avait été présenté à Brazzaville lors du séjour de Me Teddy Ndoto en juin 2012. Le livre parle du créateur de cette discipline de combat et de l'historique, de la philosophie et des préceptes du style shokando. « *Le Shokando, c'est la voie de la pratique de Me Ndoto. C'est un sport de combat à main nue qui dérive des arts martiaux comme le karaté, rénové et modernisé selon ma sagesse artistique et sportive. C'est la symbiose de plusieurs méthodes de combat enseignées par les vieux maîtres, sans sous estimer l'apport des méthodes des luttes traditionnelles de mon pays* », note Me Ndoto dans l'ouvrage. Le Shokando se présente ainsi comme une synthèse adaptée à sa tradition et à son expérience dans les arts martiaux, en mettant en lumière toute l'efficacité de tout son talent, son savoir-faire et son tempérament africain et naturel.

Par ailleurs, la Fécosho a soutenu l'organisation, le 31 août, de la finale de la Ligue provinciale de Shokando Sho sho dans la ville de Kinshasa. L'on retient que le Shokando sho sho club de Selembao a raflé le titre de champion de Kinshasa en battant dans cette finale le Shokando sho sho club Loumain de Kasa-Vubu. Me Teddy Ndoto a annoncé la tenue de la 8^e édition du championnat du Congo du 9 au 10 novembre à Kinshasa.

Martin Enyimo

MUSIQUE

Barbara Kanam en Featuring avec la chanteuse américaine Nyanda (Brick'n Lace)

Les deux artistes ont interprété ensemble le titre « *Je dis oui* ». Le clip de la chanson a été tourné à Kinshasa au mois de juillet dernier. Il sera sur le marché dans les tout prochains jours. La chanteuse américaine a déclaré sur jamaicanmusic.com avoir une grande passion pour la culture africaine en général et la musique en particulier. C'est ainsi qu'elle a notamment collaboré avec Barbara Kanam, l'artiste Muss de la Côte d'Ivoire ainsi qu'avec les DJ sud-africains Euphonik et Fresh. \$

Patrick Kianimi



Barbara Kanam et Nyanda lors du tournage du clip

Sam Mangwana enregistre l'album « Cinquantenaire »

L'artiste est en studio à Paris pour enregistrer cet album qui commémore les 50 ans de sa carrière musicale. En outre, l'artiste compte livrer des productions musicales en Angola, au Congo-Brazza et en RDC, pays où il a évolué durant sa carrière.

Né à Kinshasa, en RDC en



1945, Sam Mangwana a débuté sa carrière musicale à l'âge de dix-huit ans plus. Il a évolué successivement dans African Jazz, de Joseph Kabasele « *Grand Kallé* », les grands Maquisards et le T.P. OK Jazz de Franco Luambo Makiadi.

P.K.

Titina Al Capone va lancer « Rappel à l'ordre »



L'opus de l'ancien batteur de Wenge Musica et de Quartier Latin rassemble ses meilleures chansons produites alors qu'il évoluait au sein de l'orchestre Wenge Musica BCBG de JB Mpiana. Titina Al Capone, apprend-on, a fait appel aux musiciens Alain Mpela et Celeo Scram pour apporter la touche de l'orchestre Wenge. « *Rappel à l'ordre* » précède la sortie de l'album « *Elengi Nyenyele* ». Ce dernier est annoncé sur le marché pour le mois de décembre prochain. Titina Al Capone a déjà produit deux albums: *No comment* et *Affaire à suivre*.

P.K.

CHRONIQUE

La Semaine nationale de la culture au Burkina Faso

Connaissez-vous ce rendez-vous culturel particulier et exemplaire ? On ne le dirait pas, mais il existe depuis trente ans. En effet le 6 février dernier, à Bobo-Dioulasso, Sidi Traoré y a officiellement été installé comme secrétaire permanent, en remplacement de Dansa Bitchibali qui a passé douze ans à ses commandes.

L'on reconnaît volontiers à ce dernier, parmi les œuvres accomplies au sein de la structure, le parrainage des éditions par les hautes personnalités, la création des plateaux offs, la programmation culturelle du cinquantenaire et l'accroissement progressif des recettes propres versées au Trésor. On lui doit donc nécessairement l'accroissement notable du nombre de festivaliers qui est passé de 200.000 en 2002 à 700.000 en 2012, et le suivi de la réalisation de la maison de la culture de Bobo. Cette passation a également permis de constater la reconnaissance des artistes de l'Ouest du Burkina en sa faveur car ils ont tenu à se déplacer massivement pour le lui exprimer de vive voix.

En rappel, la SNC est un rendez-vous des expressions culturelles burkinabè placé sous un thème particulier, qui a vu le jour en décembre 1983 à Ouagadougou et connaissait déjà la participation de plus de 2.000 artistes aussi bien dans son volet festival qu'en compétition dans les catégories Arts du spectacle, Arts plastiques et Littérature. Tournant et annuel à ses débuts, il se tient tous les deux ans à Bobo-Dioulasso

depuis 1990 et draine plus d'un milliard de francs CFA.

Véritable volonté affirmée de l'État de placer la culture au centre des enjeux de développement, ce rendez-vous met en exergue la mosaïque des cultures que représente le Burkina Faso. Au regard de près de soixante communautés culturelles qui le composent, c'est un cadre de rencontre et de brassage des diverses expressions. Conçue au départ comme manifestation annuelle, la SNC acquiert une périodicité biennale et voit son caractère tournant remis en cause par sa fixation définitive à Bobo à partir de l'édition de 1990.

Les sélections régionales de la 17^e édition de la Semaine nationale de la culture (SNC) se tiendront du 11 octobre au 26 novembre prochain et mettront en compétition les artistes, spécialistes de l'art culinaire, inscrits au niveau des provinces, et permettront de désigner les représentants des régions à la phase finale. Avec un budget de 153 millions de F CFA, dont une dotation de 100 millions de FCFA sont déjà disponibles et de nombreux sponsors et partenaires attendus, surtout les collectivités territoriales, ces sélections régionales sont supposées se dérouler sous des bons auspices.

La 17^e édition de la SNC se tiendra dans la ville de Bobo-Dioulasso, du 22 au 29 mars 2014, sur le thème « *Promouvoir l'économie de la culture pour une contribution au développement durable* ».

Ferréol Constant Patrick Gassackys

ARTS

Trente artistes et artisans exposent leurs œuvres à Brazzaville

Lancée dans le cadre de la pérennisation du métier d'arts, l'Association internationale des critiques d'arts, Aica Congo en sigle, en collaboration avec la chambre consulaire du Congo, organise depuis le 6 septembre à Brazzaville la première édition de l'exposition *éclosion d'art*.

Cette manifestation qui regroupe pour le moment trente (30) artistes et artisans congolais vise à stimuler des relations professionnelles entre des gens des métiers d'arts et les services nationaux et internationaux. Plusieurs œuvres seront exposées pendant quatorze jours dans divers domaines : bijouterie, broderie, couture, peinture, perlerie, sculpture, tissage de raphia, macramé, céramique, etc.

Pour Gustave Konongo, président de l'Association internationale des critiques d'art, « on reconnaît un artiste par ses œuvres, un artisan qui ne crée pas est mort. » Il a émis le vœu aux allures d'engagement afin que soit organisée, chaque année, une édition pour la promotion des métiers d'arts. Gustave Konongo a lancé un appel aux opérateurs culturels et partenaires de se joindre à eux. « *Nous sommes appelés à orienter les esprits égarés dans le souci de développer nos activités* », a-t-il indiqué.

Jean Galessamy-Ibombot, vice président de la chambre consulaire de Brazzaville, pense que cette exposition est la marque indélébile de la promotion des valeurs culturelles et artistiques. Il a salué l'initiative avant d'inviter tous les artistes et artisans à multiplier des actions de visibilité à travers le Congo. « *La chambre de commerce, corps constitué sous forme d'établissement public, se doit de faciliter la vie des entreprises de toute taille, les accom-*



Les œuvres d'arts

pagner dans leur gestion, lors de leur création et à chaque étape de leur développement afin d'assurer leurs pérennité. Je souhaite que cette manifestation soit permanente chaque année sur le plan national et international », a précisé Alphonse Mfourga, secrétaire de la chambre consulaire de Brazzaville.

Un hommage a été rendu aux artistes et artisans qui ont servi avec passion et détermination ce métier d'art à savoir Émile Mokoko, Étienne Bia, Marcel Gotène, Souza, Grégoire Massengo, Benoît Konongo. « *Ce que nous faisons aujourd'hui contribue à la renaissance de l'esprit de ceux qui ont vécu avant* », a conclu Gustave Konongo.

La cérémonie d'ouverture a été agrémentée et animée par l'artiste musicien Philippe Sita et le conteur Wamas Thomas. L'exposition prend fin le 20 septembre prochain.

Rosalie Bindika

ÉDITIONS
PRESSES & CULTURE

3, rue tréchet (Quartier de la plaine) Brazzaville
☎ : (00242) 22 283 55 26 ; ☎ : (00242) 05 523 92 49
✉ : 2045 ; E-mail : press.culture@yahoo.com

Argument du colloque sur le Niari, région charnière congolaise à vocation sous régionale

La vaste étendue d'eau que nous avons laissée derrière nous en quittant le portique atlantique n'avait semble-t-il pas du tout intéressé outre mesure nos ancêtres congolais des lieux. Ils en ont fait une limite frontalière. Heureusement que le droit international de la mer accorda à leurs descendants que nous sommes tous deux cent kilomètre à l'horizontale gagnés sur les eaux marines.

C'est la mythique chaîne montagneuse du Mayombe qui leur a offert les chemins de pénétration vers l'intérieur du continent, à la recherche et à la rencontre d'autres hommes, d'autres terres, d'autres cadres de vie.

Ce désir de découvrir les terres inconnues a aussi animé les habitants de l'hinterland. Pendant des siècles, la tendance naturelle de l'homme à se déplacer en se frayant un chemin devant lui malgré les obstacles même les plus difficiles à franchir, l'intervention d'autres hommes venus d'ailleurs à la recherche du profit ont eu raison de l'intégrité des hauteurs et de l'épaisseur de la grande forêt équatoriale qui couvre ces lieux depuis très très longtemps.

En débouchant sur la vallée du grand fleuve du Kouilou-Niari, en occupant les vastes savanes environnantes, nos aïeux, leurs descendants et nous-mêmes avons réalisé à jamais nos contacts et échanges internes puis constitué pour toujours le continuum territorial qui mène jusqu'au cœur de l'Afrique.

C'est par la voie d'eau (Kouilou-Niari), les voies ferrées (CFCO voie ancienne et voie réalignée), les voies terrestres (routes des caravanes, puis la route nationale n°2 ancienne et nouvelle) que l'aventure d'appropriation de cette partie de notre pays a été rendue possible. La nouvelle nationale n°2 apparaît comme un

véritable exploit technologique de l'homme dans sa quête pour la maîtrise de la nature. Ainsi notre pays s'est-il façonné une charnière unifiant deux maillons de la même chaîne : la côte et l'hinterland...

Par ailleurs, il convient de rappeler que les viscidités de l'histoire nous ont imposé le partage de l'Afrique en plusieurs pays séparant les mêmes hommes les uns des autres. À cause de cela nous voilà en face d'une réalité :

La route de Kimongo nous mène au Cabinda (Angola). Celle de Londelakayes nous conduit au Bas-Congo (République démocratique du Congo) tandis que celle de Ndende nous met en relation avec le Gabon voisin. L'organisation territoriale interne du Congo aujourd'hui, consacre une articulation telle que : pour aller plus profondément dans l'hinterland congolais, c'est le Département du Niari qui permet d'accéder à la fois à celui de la Bouenza et à celui de la Lékoumou. Ce Département est un véritable pivot qui commande par sa situation stratégique les relations économiques intra congolaises et inter États.

Tout le monde sait que le long calvaire des esclaves venus de régions avoisinantes et lointaines les avait conduits sur cette portion de nos terres par ailleurs si hospitalières, gémissant dans la détresse qu'on imagine aisément pour ensuite intégré dans leurs rangs de nouveaux captifs trahis par les leurs, pris sur le site et désormais entraînés vers des horizons lointains pour subir le même sort.

Le chemin de fer dans sa construction de triste mémoire a été réalisé par deux équipées : Une avançant de la côte vers l'hinterland, l'autre partant du débarcadère sur le majestueux fleuve Congo (lac intérieur du

pool) à Mfoua vers la mer, le dernier rail ayant été posé à Dolisie (Loubomo) en 1934.

L'ont sait aussi que cette région, en grande partie couverte d'une forêt déjà exploitée à 60% et regorgeant de richesses minières identifiées pour une partie soupçonnées pour l'autre, déploie un vaste espace favorable à l'agriculture et à l'élevage (quelques fermes et ranchs en témoignent).

Cette même région a vu naître des talents du genre Jean Serges ESSOUS, des Dirigeants illustres dès les premières heures de l'éveil politique congolais nous pensons à Simon KIKOUNGA-NGOT.

Depuis un siècle des hommes et des femmes ont construit ensemble, contraints comme de plein gré, une vie commune dans les différentes localités du Niari. L'histoire, l'école, les entreprises, les mariages, les ont rassemblés.

Que s'est-il réellement passé dans cette zone du territoire congolais ? Où en sommes-nous aujourd'hui ? Que souhaitons-nous pour demain dans notre quête du vivre ensemble ? Quelles sont nos atouts économiques sur ce département.

Un colloque scientifique et culturel sera organisé au début de la saison des pluies à Loubomo avec la participation d'experts, d'enseignant-chercheurs, d'étudiants doctorants, de cadres politiques et administratifs et d'autres personnes ressources à cet effet.

Ceci est en même temps un argument et un appel à communications.

Brazzaville, le 30 Août 2013

Presses & Culture

JUJITSU COMBAT

Le Congo reconnu par la Fédération internationale de la discipline

Le Congo vient de franchir un nouveau pas en matière de jujitsu combat. Le certificat de reconnaissance de la Fédération internationale de jujitsu combat (FIJC), qui atteste ce statut, a été présenté à la presse le 5 septembre par le président de l'Ucoju, Me Kiss Moukala.



Me Kiss Moukala brandissant le certificat de la FIJC

L'Union congolaise de la discipline (Ucoju) siège dorénavant dans le concert des Nations pratiquant cet art martial japonais ainsi qu'il l'a expliqué. Cette reconnaissance internationale, a-t-il poursuivi, est le fruit du travail des athlètes qui, jusque-là, sont productifs sur le tatami.

La consécration du Congo dans cette discipline ne s'arrêtera par là. D'autant plus que le mois prochain, le pays sera officiellement désigné pour abriter la présidence du jujitsu en Afrique. Ce sera à l'occasion de la Coupe du monde qui se disputera à Yalta, en Ukraine. « Il est capital pour nous de participer à cette compétition afin non seulement de défendre les couleurs de notre pays mais aussi de lui permettre de chapoter le jujitsu sur l'ensemble du continent africain », a déclaré Me Kiss Moukala. Si le Congo accède à ce poste, le pays se chargera ensuite d'installer les fédérations de jujitsu combat dans les pays africains qui en manquent.

Le président de l'Ucoju a par ailleurs révélé qu'à cet effet le ministre des Sports et de l'éducation physique, Léon Alfred Opimbat, a été invité par la FIJC. Il sera sans nul doute le témoin oculaire de cette consécration. Pour l'heure, les athlètes poursuivent la préparation de la Coupe. Sur le plan technique, ils ont participé aux stages en matière de combat debout. Me Kiss Moukala a indiqué que l'Ucoju continuera à travailler d'arrache-pied pour faire la fierté du Congo à travers cette discipline.

Rominique Nerplat Makaya

NATATION

Le club Avenir entame la préparation des Jeux africains

15 nageurs sont retenus pour la préparation de ces Jeux dits du cinquantenaire que Brazzaville abritera en 2015.

Douze de ces athlètes ont entamé le premier acte de la formation consacré au travail de force et de puissance grâce aux nouveaux matériels venus de l'Europe. « Il y a un travail que la fédération a demandé aux clubs avant d'aller en stage de haut de niveau. Il faut descendre à 25 ou 28 secondes par épreuves », a expliqué Bertrand Mbioko, le directeur technique du club Avenir, l'un des meilleurs au niveau national. Au

cours de cette séance, les nageurs ont notamment travaillé sur de longues et de courtes distances, car le Congo qui abrite l'événement sera présent dans plusieurs types d'épreuves. « Sur les 32 épreuves, il faut préparer 30 nageurs qui peuvent représenter le Congo », a-t-il ajouté. Les épreuves sont la brasse (50, 100 et 200 m), le crawl (50, 100, 200 et 400 m), le papillon (50, 100, 200, 400m), le dos (50 et le 100m). Bertrand Mbioko a regretté que le Congo ne dispose pas de piscine olympique pour évaluer les qualités physiques et techniques des

futurs compétiteurs. Il a interpellé l'État, le sponsor des fédérations pour la réhabilitation de la piscine olympique ou la signature d'un partenariat avec les propriétaires de piscines privées. « Nous ne pouvons pas aller au-delà parce que nous n'avons pas de piscine olympique à Brazzaville. Nous travaillons dans des piscines privées qui n'ont pas les normes olympiques. Nous avons de sérieux problèmes. J'interpelle l'État. Il doit créer un partenariat avec les hôtels qui ont des grands bassins. Nous ne pouvons pas envoyer

nos nageurs en stage de haut niveau parce que sur place les experts ne peuvent pas corriger les erreurs. Celles-ci doivent être corrigées à Brazzaville par les techniciens », a-t-il commenté. Si la formation depuis la base est faussée, souligne le technicien, cela aura des répercussions négatives sur les objectifs de la natation congolaise qui ambitionne d'engager plus d'athlètes pour remporter un maximum de médailles.

James-Golden Éloué



La présentation des douze nageurs. (© DR)

RÉFLEXION

Les dures leçons du G 20

Résumées de façon sommaire, mais mûrement réfléchies, les leçons de la conférence des vingt plus grandes puissances mondiales qui vient de se tenir à Saint Pétersbourg, sont les suivantes.

1) La Russie est apparue telle qu'elle est devenue sous la férule de Vladimir Poutine : une Nation décomplexée, ayant réglé ses différends avec sa propre Histoire, consciente de sa capacité à agir au plan international, résolue à ne plus se laisser manœuvrer, décidée à se faire respecter et à défendre ses intérêts contre vents et marées. Elle est indiscutablement la grande gagnante de ce G 20.

2) La Chine a pris soin de ne pas se mettre trop en avant, considérant sans doute qu'elle n'aurait rien à gagner en prenant des positions abruptes alors qu'elle a entrepris de

consolider son influence en investissant massivement en Europe et en Afrique, mais aussi en plaçant l'essentiel de ses réserves financières en dollars américains. Ce qui ne l'a pas empêché de s'opposer clairement à toute intervention militaire en Syrie.

3) Les États-Unis, comme on pouvait le prévoir en raison de l'étonnante série d'erreurs commises par le Président Barack Obama dans le montage d'une intervention militaire en Syrie qui n'aura sans doute jamais lieu, sont les grands perdants de l'affaire. Leur principal partenaire, à savoir l'Union européenne, refusant de les accompagner dans cette nouvelle et absurde aventure, ils se retrouvent très isolés sur la scène internationale.

4) L'Europe a démontré qu'elle n'existe qu'au plan économique et

financier, se divisant sur les questions essentielles au point d'apparaître telle qu'elle est réellement, c'est-à-dire un ensemble de Nations qui n'a ni projet commun, ni objectif stratégique défini, ni même volonté politique. Tout au plus a-t-elle confirmé que l'Allemagne prend progressivement le leadership de la communauté.

5) La France s'est dangereusement déconsidérée en alignant ses positions sur celle des États-Unis alors que, de toute évidence, les positions abruptes prises par la Maison Blanche dans la crise syrienne n'avaient aucune chance d'être approuvées par les Vingt. Elle a fait preuve d'une absence affligeante de réflexion et de sens politique qui lui coûtera certainement très cher dans les mois et les années à venir.

6) Les puissances émergentes

telles que le Brésil, l'Afrique du Sud, l'Inde ont profité du sommet de Saint Pétersbourg pour rappeler avec force qu'elles existent à leurs grands partenaires. Elles ont pris soin de ne pas se mêler des querelles qui dressaient ces derniers les uns contre les autres, notamment à propos de la Syrie, tout en faisant entendre leur voix avec suffisamment de force.

La leçon que l'on doit tirer globalement de ce dix-huitième G 20 c'est que le temps est révolu ou les puissances occidentales pouvaient agir sur la scène internationale comme elles l'entendaient. Désormais aucune opération telle que les guerres d'Irak, d'Afghanistan ou de Libye ne sera plus possible.

C'est à nos yeux un grand et véritable progrès !

Jean-Paul Pigasse